

CANIER **B**

L'ACTUALITÉ LOCALE

Consultez également **LE SOLEIL** votre horaire complet!

Tout en refusant d'admettre toute responsabilité du chef de la police de Ste-Foy L'avocat de Ste-Marie prêt à négocier

♦ Me Benoit Mailloux a affirmé qu'il était prêt à discuter avec la municipalité de Sainte-Foy d'un

Le camping gouvernemental de Stoneham vendu à une entreprise de Lac-St-Charles

♦ Les entreprises P.E.B., de Lac-Saint-Charles, qui viennent tout juste de se porter acquéreurs de la station de ski Le Relais, à Lac-Beauport, ont acheté, la semaine dernière, le camping gouvernemental Saint-Adolphe, à Stoneham.

par Claude VAILLANCOURT

«Nous allons être présents dans les loisirs d'hiver et d'été», a lancé au SOLEIL le contrôleur de la compagnie, M. René Déry.

Le terrain qui comprend 250 aires de camping était jusqu'alors la propriété de la Société des établissements de plein air du Québec. Celle-ci a reçu le mandat de se départir de plusieurs de ses installations.

«C'est le cinquième terrain de camping dont nous disposons», a expliqué le président et directeur général de la SEPAQ, M. Michel Noël de Tilly.

Les quatre autres terrains, Amqui, Côteau-Landing, Pointe-des-Cascades et Côte-Sainte-Catherine, ont été cédés aux municipalités environnantes pour la somme nominale de \$1, selon les politiques de la SEPAQ.

Comme la municipalité de Stoneham n'était pas intéressée à en prendre possession, l'organisme gouvernemental a lancé des appels d'offres, le groupe P.E.B. présentant la plus généreuse, soit \$252 000.

«Cela complète les cessions pour cette année», a précisé le grand patron de la SEPAQ.

Le ski

Par ailleurs, LE SOLEIL a appris que le nouveau propriétaire du Relais a pu aussi acheter les terrains avoisinants la piste Gaby-Pleau, propriété du Dr Paul Pouliot, donnant ainsi libre cours à des possibilités de nouvelles pistes dans une zone extrêmement intéressante.

M. Déry n'a pas voulu dire un mot sur cette transaction spécifiant que tous les projets de la station seront dévoilés dans quelques semaines, à l'occasion d'une conférence de presse.

«Pour l'instant, a conclu ce dernier, nos experts évaluent différents projets et nous n'avons pas l'intention de les annoncer avant que tout soit décidé.»

autre «poste de réclamation» pouvant compenser les dommages subis par son client, le chef André Sainte-Marie, mais excluant toute idée d'une quelconque admission de responsabilité ou pouvant éliminer tout inconvénient pouvant être préjudiciable.

par Marcel COLLARD

Interrogé par LE SOLEIL, hier après-midi, Me Mailloux a dit qu'il n'y avait pas eu de véritables négociations sur le départ volontaire du chef Sainte-Marie, suspendu avec solde, le 5 février 1987.

Me Mailloux ne cache pas qu'il

reclame plus d'argent pour son client, mais il ajoute qu'en septembre 1986, avant la décision du juge Ovide Laflamme d'ordonner l'annulation des audiences de la Commission de police, il avait offert la démission de M. Sainte-Marie «sur un plateau d'argent», moyennant une indemnité de départ et une prestation de préretraite. Il précise n'avoir cependant jamais reçu de réponse à son offre et il ajoute: «Je n'ai toujours pas compris pourquoi on a voulu congédier un homme qui était prêt à partir volontairement.» Selon Me Mailloux, les procédures intentées contre la mairesse et le lien d'emploi de M. Sainte-Marie avec la municipalité sont

deux sujets différents. «Il faudrait mettre de l'argent dans les deux dossiers. Nous ne pouvons nous dispenser de l'une des causes pour obtenir de l'argent.»

«Cependant, ajoute-t-il, nous sommes dans une impasse. Le conseil exige, comme condition sine qua non, que nous retirions les poursuites entreprises avant de régler de l'argent.»

«Tout dépend des chiffres, continue Me Mailloux. Pour démentir l'écheveau, nous sommes prêts à discuter des montants offerts à titre d'indemnité de départ, de prestation de préretraite ou de tout autre poste de compensation, sans

qu'il y ait admission de responsabilité ou d'autres inconvénients. Mais vous comprendrez que mon client et moi ne pouvons oublier le ton du rapport présenté par Mme Boucher, le 5 février 1987.»

Rappelons que lundi soir, le

conseil a unanimement accepté de prolonger jusqu'au 15 juin la suspension de M. Sainte-Marie. Les deux partis d'opposition ont obtenu que le conseil se réunisse à huis clos, vendredi soir, pour faire le point.♦

Après un troisième essai St-Émile ferme les vannes du puits Cadrin

♦ Après une troisième expérience de distribution de l'eau du puits Cadrin dans une partie du réseau d'aqueduc de Saint-Émile, les vannes sont de nouveau fermées pour une période indéterminée.

par Yves THERRIEN

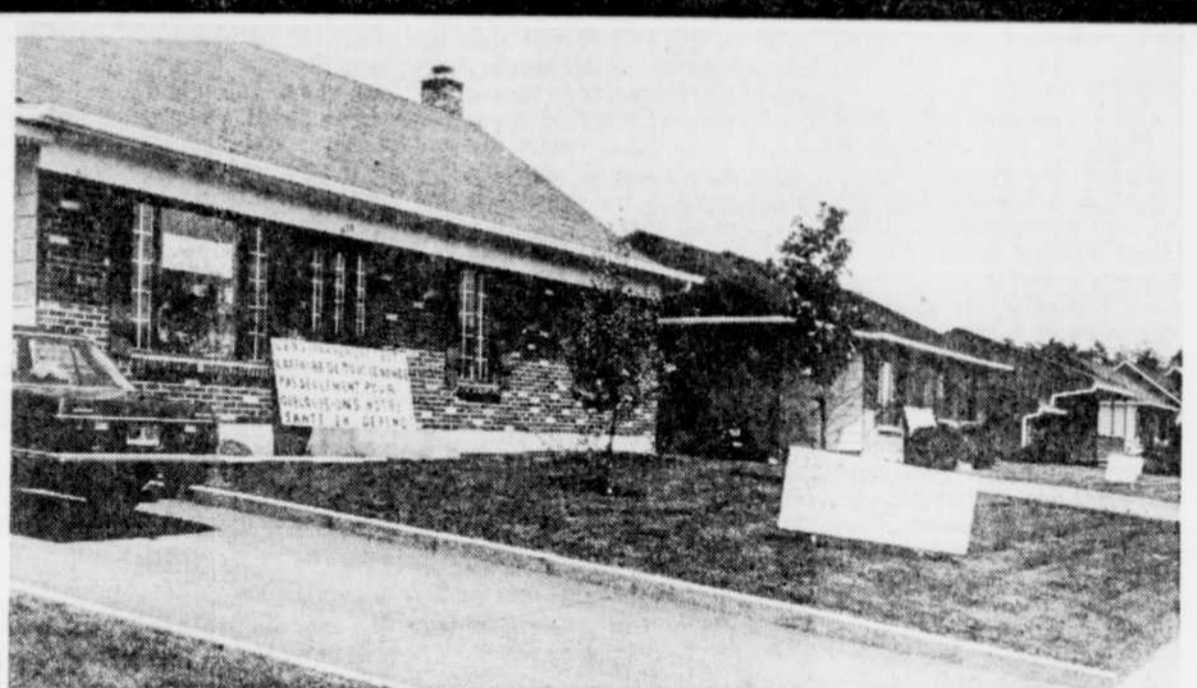
Selon le directeur des services de la municipalité, M. Jean Savard, le produit devant traiter l'eau, l'aquamag, n'a pas donné les résultats escomptés et il a décidé de fermer le puits Cadrin à 11h, lundi.

«J'ai pris cette décision à la suite de nombreuses plaintes des citoyens, explique au SOLEIL M. Savard. Il y a eu des améliorations depuis les premiers essais mais pour les gens, l'eau du puits laisse encore des taches sur la vaisselle et n'est pas comparable à celle de Québec. Ce n'est pas encore satisfaisant. Je remettrai mon rapport écrit au conseil qui prendra une décision sur l'avenir du puits.»

Pour sa part, la présidente de la Ligue des citoyens, Mme Lisette Bédard, a enjoint les propriétaires habitant la rue Bedard et le secteur ayant servi aux expériences de refuser d'être «cobayes» pour de nouveaux tests. «Qu'ils écrivent au conseil pour indiquer leur désaccord. Ce n'est pas normal que ce soit toujours aux mêmes à subir les dommages de ces tests.»

De plus, Mme Bédard croit que la prochaine étape du conseil face au problème du puits Cadrin sera la mise en place d'une usine de filtration. «Je souhaite vivement que cela ne se produise pas, précise-t-elle, et que le conseil décide plutôt de continuer de prendre l'eau à partir du réseau de Québec. L'installation d'une usine de filtration est une solution trop coûteuse pour la capacité de payer des citoyens.»

Le maire de Saint-Émile, M. Renaud Auclair, était à l'extérieur, hier, et n'a pu être joint pour apporter ses commentaires.♦



«L'environnement, c'est mon affaire» Des citoyens demeurant dans le centre résidentiel de l'Auberivière, à Saint-David, sur la Rive-Sud, ont profité de la Semaine de l'environnement pour installer sur leurs parterres de grandes pancartes faisant état de leurs préoccupations. A leur avis, les gouvernants autant que les industriels et toute la population ont besoin d'être sensibilisés aux problèmes engendrés par la pollution de toute sorte. A côté d'eux, route 132, il se trouve deux entreprises, Parmacon et Sanimobile, qu'ils aimeraient bien voir déménagées dans un centre industriel.

Le Soleil, Gilles Pépin

LES NOUVEAUTÉS DU MOIS
(du lundi au jeudi)

Incluant bar à soupes, bar à salades, dessert, café

CÔTES LEVÉES servis avec oignons français **15⁹⁵\$**

BROCHETTE DE POULET **14⁹⁵\$**

L'OMNIBUS
2800, boul. Laurier, Sainte-Foy
658-4303

Incluant digestif maison

CAMPS DE VACANCES D'ÉTÉ **ACCESSOIRES ARTICLES DIVERS**
SOYEZ PRÊTS! Recommandés par les colonies de vacances

- Vêtements divers
- Chemises de laine 12,95\$ à 19,95\$
- Bas de laine 2,39\$ à 3,39\$
- Bottes d'équitation anglaise 27,95\$ à 169\$
- Vêtements d'équitation 53,95\$ à 110\$
- Bombes d'équitation 20,95\$ à 36,50\$
- Bottes Kodiak 74,50\$
- Bottes de caoutchouc 12,95\$
- Bottes de montagne 52,95\$ à 174,95\$
- Chaussures diverses de marche 28,95\$ à 38,95\$
- Espadrilles 14,49\$ à 47,95\$
- Habits de pluie 16,50\$ à 27,50\$
- Parkas réversibles de pluie 16,95\$
- Ponchos réversibles 13,95\$ à 17,95\$
- Havesacs avec armature 19,95\$ à 115\$
- Sacs à dos 6,50\$ à 259\$
- Sacs d'épaules 4,25\$ à 30,95\$
- Sacs marins 12,95\$
- Duffle bags 8,50\$ à 21,95\$
- Sacs à buanderie 3,95\$
- Sacs de couchage divers 33,95\$ à 595\$
- Toile de fond 4,39\$ et plus
- Couverture de laine grise 20,95\$
- Lits de camp toile et bois 39,95\$
- Matelas caoutchouc-mousse 10,95\$
- Lits safari 33,95\$
- Matelas soufflé 5,00\$ à 61,95\$
- Tentes Prospecteur blanche 235\$ à 525\$
- Tentes légères en nylon 79\$
- Pup-tentes en nylon 29,95\$ à 44,95\$
- Vestes de flottaison 20,95\$ à 47,50\$
- Trousse de premiers soins 3,49\$ à 11,95\$
- Valises de camp en acier 53,50\$ - 72,95\$
- Lampes de poche 3,95\$ à 10,95\$
- Gourdes 3,50\$ - 8,50\$
- Cantine en aluminium 4,95\$
- Ustensiles 19,95\$
- Couteau-fourchette-cuiller 1,59\$ à 4,50\$
- Couteaux de chasse 7,95\$ à 159\$
- Couteaux de scout 6,50\$ à 37,95\$
- Couteaux de campeur 13,95\$
- Hachettes 17,95\$
- Boussoles Silva, ligne complète 6,95\$ à 44,95\$
- Articles pour la pêche, coffre équipé 14,95\$
- Cannes à pêche, etc. 10,95\$ et plus
- Nouveau Muskol en crème 4,29\$
- Repafly "Citronel" en crème 2,95\$
- Protection solaire Coppertone 4,29\$
- 6-12 - Muskol - Off 2,95\$ à 6,79\$
- Chapeaux anti-mouches 3,50\$ - 5,25\$

"L'ÉTAPE"

SAC DE COUCHAGE

Léger, compact, spécialement conçu pour les camps d'été. **49⁰⁰**

Recommandé par les colonies de vacances

SACS À DOS divers **12,95\$** à **259\$**

Choix de 65 modèles.

MAGASIN LATULIPPE
637 - RUE ST-VALLIER OUEST - QUÉBEC
TELEPHONE FACILE DE STATIONNER...
529-1124

SANS FIL, SANS FRAIS, CETTE FIN DE SEMAINE.

Cobra
TÉLÉPHONE SANS FIL CP-86 169.985

Maintenant à la place FLEUR DE LYS!

Cette fin de semaine, faites l'essai sans frais du superbe téléphone sans fil Cobra CP-86.

Laissez-nous tout simplement une empreinte de votre carte de crédit, jeudi, vendredi ou samedi.

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, nous nous empresserons de l'annuler dès lundi.

COMPOSEZ L'INFO-NUMÉRO **522-5100**

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

L'ACTUALITÉ LOCALE

En cas de fusion entre les commissions scolaires de Québec et Montcalm Pas question de fermer La Camaradière

Il est hors de question de fermer l'école polyvalente La Camaradière, advenant le cas où il y aurait fusion entre la Commission des écoles catholiques de Québec et la Commission scolaire Montcalm.

par Richard HÉNAULT

C'est ce qu'a tenu à affirmer le président de la CECQ, M. Lucien Flamand, lors d'un entretien avec LE SOLEIL. Cette affirmation, les autorités de la Commission scolaire Montcalm l'avaient déjà faite, mais les rumeurs dans le sens d'une fermeture continuent à circuler à cet endroit.

Jusqu'à maintenant, les dirigeants de la CECQ s'étaient montrés discrets face à la rumeur. «Nous préférons laisser retomber la poussière, a déclaré M. Flamand, mais aujourd'hui, il est temps de mettre les choses au point et de rassurer la population concernée.»

Ceci étant dit, le président de la CECQ soutient qu'au contraire, la polyvalente La Camaradière aurait tout à gagner d'une fusion des deux commissions scolaires puisque des options professionnelles pourraient être «renforcées». En ce qui concerne l'enseignement général, le rapport élaboré par les cadres des deux commissions scolaires stipulait

qu'il n'y aurait aucun changement.

Des propos de M. Flamand ressortent assez clairement que la CECQ serait favorable à la fusion. «Nous avons déjà administré une commission scolaire de 32.000 élèves et nous avons encore la même structure. Il n'y aurait donc aucun problème à hausser nos effectifs à environ 17.000 élèves avec les quelque 3.000 de Montcalm.»

Même son de cloche, mais non officiel cette fois, du côté de Montcalm. Des commissaires ne cachent pas l'intérêt que représenterait la fusion pour les jeunes de Montcalm.

Pour le moment, toutefois, les choses en restent là puisque les deux autres commissions scolaires concernées par l'intégration dans le territoire Chauveau, soit La Jeune-Lorette et Ancienne-Lorette, procèdent actuellement à des études sur les options qu'elles préconisent.

À ce sujet, le président de la CECQ est sur la même longueur d'ondes que le président de Montcalm, M. Maurice Pagé: c'est une perte de temps pour Ancienne-Lorette de se livrer à de coûteuses études sur la viabilité d'une intégration des trois commissions scolaires ensemble. La Jeune-Lorette a déjà fait connaître sa ferme intention de procéder à une intégration dans son propre territoire et rien ne semble pouvoir la faire changer d'idée. «Dans les circonstances, de dire M. Flamand, il vaudrait mieux étudier d'autres solutions et c'est ce qu'a fait Montcalm. Le rapport détaillé qui est ressorti de l'étude démontre très bien qu'elle n'aurait rien à perdre de fusionner avec nous.» Le président de la CECQ rappelle notamment le fait que les contribuables de Montcalm verraient leurs comptes de taxe scolaire légèrement diminuer en se joignant à la CECQ tandis que les services, surtout au primaire, auraient toutes les chances d'être améliorés.

Pour le moment les choses en sont là et il est fort improbable que les parties impliquées soient l'objet de pressions de la part du ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan. Ce dernier a donné l'assurance, lors du dernier congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, à Montréal, qu'il n'interviendrait pas cette année pour susciter des intégrations là où il n'y en a pas encore eu. Par ailleurs, il n'a pas soufflé mot quant à ses intentions dans ce dossier pour l'an prochain.

Pendant ce temps, dans les coulisses de ce même congrès, des commissaires des commissions sco-

laires du territoire Chauveau faisaient la navette pour discuter la question entre eux et, possible-

ment, de se convaincre mutuellement du bien-fondé de leurs options respectives...»

Sondage d'opinion sur la Rive-Sud Population favorable aux fusions des villes

Un politicien qui prônerait la fusion des municipalités de Saint-David et de Lévis, voire un regroupement de ces deux villes avec Lauzon obtiendrait une oreille attentive auprès d'une majorité d'électeurs de la Rive-Sud.

par Gilbert LEDUC

Un sondage effectué par le Centre humaniste Alpha, pour le compte de l'hebdomadaire Peuple Tribune, révèle en effet que 51,1 pour 100 des personnes interrogées sont pour une fusion Lévis-Saint-David et que 47,5 pour 100 des répondants approuvent une «grande fusion» Saint-David-Lévis-Lauzon. L'enquête précise également la volonté des citoyens d'être consultés, par voie de référendum, avant la concrétisation de tout regroupement.

La fiabilité de l'enquête ne fait pas de doute, soutient le président de la maison de sondage de Saint-David, M. Gérard Dionne. Faite par téléphone, entre le 6 et le 11 mai dernier, la recherche a colligé les opinions de 395 des 528 personnes inscrites dans l'échantillon de départ.

Le sondage visait non seulement à connaître le point de vue de l'ensemble des citoyens de Lauzon, Lévis et Saint-David, mais aussi les tendances particulières dans chacune de ces trois municipalités.

Si l'on décortique l'origine des 395 répondants, on remarque que 156 proviennent de Saint-David, 133 de Lévis et 106 de Lauzon. La ville de Saint-David, qui compte pourtant le plus petit nombre d'habitants parmi les trois municipalités (6.200 résidents contre 19.000 pour Lévis et 15.000 pour Lauzon) est volontairement «sur-représentée» dans l'enquête. «Nous voulions cerner davantage l'opinion des gens de Saint-David et c'est pourquoi nous avons décidé de sonder un plus grand nombre de personnes de cette municipalité», explique M. Dionne, en précisant que pour la justesse des résultats globaux, les données concernant les répondants de Saint-David étaient rajustées à la proportion de Lauzon et de Lévis, soit, de 15 personnes «sondables» par 1.000 de population votante.

Lévis et Saint-David

L'enquête du Centre humaniste Alpha démontre que le projet de fusion entre Lévis et Saint-David n'arrive pas comme un cheveu sous la soupe.

À Saint-David, par exemple, 96,1

pour 100 des répondants affirment avoir déjà entendu parler du projet. Au total 88,4 pour 100 des personnes questionnées connaissent l'existence du projet, qui fait présentement l'objet d'une étude en profondeur par la municipalité de Saint-David et qui a déjà l'appui des autorités lévisiennes.

La population, dans les deux villes concernées, se prononce majoritairement en faveur du regroupement (55,6 pour 100 à Lévis et 55,1 pour 100 à Saint-David). Notons qu'à Lévis, le taux d'opposition est de seulement 3,8 pour 100. À Saint-David, ce pourcentage est de 9,6 pour 100.

Par contre, le taux d'indécis est appréciable. À Lévis, près de 40 pour 100 des répondants n'ont pas encore arrêté leur décision. Ce taux est de 34,6 pour 100 à Saint-David.

Fait curieux, les répondants de Lauzon, qui ne sont pas touchés par ce projet de fusion, approuvent à 43,4 pour 100 le mariage entre Saint-David et Lévis, alors que seulement 17,0 pour 100 s'y oppose.

Lévis, Saint-David et Lauzon!

C'est à Lauzon que l'on retrouve le plus haut pourcentage (58,5 pour 100) en faveur d'une fusion Saint-David-Lévis-Lauzon. Du côté de Lévis, on préfère d'emblée un regroupement avec Saint-David, plutôt qu'une fusion tripartite (55,6 pour 100 pour une fusion Saint-David-Lévis et 45,1 pour 100 pour la «grande fusion»).

À Saint-David, on semble également moins entiché par le regroupement des trois villes. Seulement 31,4 pour 100 des répondants approuvent le projet, alors que 50,6 pour 100 demeurent indécis.

Le sondage du Peuple Tribune cherchait aussi à ressortir les opinions des propriétaires et des locataires. On note que les propriétaires sont plus favorables aux deux projets de fusion que les locataires.

Référendum

Pour le directeur général de l'hebdomadaire, M. Jean Bouchard, la crédibilité du sondage en fait un outil privilégié et pertinent pour les élus de Saint-David, Lévis et Lauzon.

Les répondants font clairement savoir aux édiles qu'ils ne veulent pas demeurer passifs devant tout projet de fusion. Près de 70 pour 100 des personnes interrogées souhaitent que les municipalités aient recours à des référendums avant de concrétiser toute forme de regroupement ou de fusion.

Pour stimuler l'économie de la région Trois salons d'affaires et \$15 millions pour les entreprises

Pour mettre en valeur certaines caractéristiques régionales, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain propose la constitution d'un fonds de capital de risque de \$15 millions pour contribuer au démarrage de jeunes entreprises prometteuses et elle effectue des démarches pour mieux faire connaître la ville de Québec par l'organisation de «salons d'affaires» dans des domaines très particuliers.

par Marcel COLLARD

Temoignant, hier soir, lors de la réunion de consultation sur le plan directeur de développement et d'aménagement de la ville de Québec, les porte-parole de la chambre ont proposé de confier à une sorte de société en commandite la gestion des contributions financières provenant d'investisseurs privés pour

aider de jeunes entreprises à faire leurs premiers pas.

En outre, afin d'ouvrir de nouveaux marchés bien particuliers à la ville, la chambre a rencontré les députés provinciaux de la région et répètera sa démarche auprès des députés fédéraux, le 15 juin, pour doter la ville de Québec de certains «salons d'affaires». Elle propose des salons sous des thèmes comme les industries et les techniques nordiques, les technologies forestières et ceux se rapportant à l'optique et au laser.

Le Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel de la région de Québec (GATI) croit que la ville de Québec peut encourager la création d'emplois de base, notamment dans le domaine de la haute technologie, et jouer un rôle de «générateur d'entreprises» en faisant exécuter un certain nombre de ses tâches par l'entreprise privée.

Le patrimoine

Le comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham a recommandé la formation d'une commission d'aménagement de protection du patrimoine, dont le rôle consisterait notamment à tenir des audiences publiques sur certains projets importants et à canaliser les débats sur les enjeux de développement de la ville de Québec.

Le transport

À ce chapitre, il faut retenir la participation de l'Association de paralysie cérébrale du Québec qui a recommandé la définition d'une nouvelle politique municipale pour faciliter le transport des personnes handicapées, l'instauration d'un programme d'information de la CTCUQ relativement aux services offerts et certains aménagements des autobus et des mesures pour faciliter la circulation à pied ou en bicyclette.

Semaine du CAMION





ou

750\$

DE RABAIS

sur RANGER, BRONCO II
et SÉRIE F (tr. manuelle)

TAUX DE FINANCEMENT ANNUEL

39%	69%
24 MOIS	36 MOIS
79%	99%
48 MOIS	60 MOIS



MERCURY LINCOLN

Suzanne Roy

61, Kennedy, Lévis — 835-1915

MOT MYSTÈRE 714 ALLENNACEV

8 lettres Le mot clé: Une étoffe

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement, et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

Août	Douer	Gâter	Mesurer	Passer	Réver	Tendre
			Monter	Plaire	Rire	Tenon
Bornée	Errer	Inscrire	Moût	Prao	Tenter	Tenter
Brosser	Étaler	Irriter		Pressentir	Séduire	Terre
		Étape	Nager		Seoir	Tirer
			Limer	Noter	Récrire	Triar
Cirer					Rejeter	Tromper
Croire	Faire	Maudire			Reposer	Taper
Croître	Fixer	Mélanger	Obtenir		Requérir	Tarder
Cuire	Former	Mentir	Oser		Rétamer	Tâter

Solution du problème précédent: Parloeu

T	R	I	R	E	U	Q	E	R	R	E	R	I	T	
M	U	M	E	C	U	I	R	E	I	T	E	R	R	E
E	R	O	L	G	V	F	M	R	N	R	I	E	R	
N	E	N	A	C	I	R	R	U	E	I	E	R	G	E
T	T	T	X	O	E	E	S	T	R	E	G			
I	E	E	E	F	L	M	S	E	B	P	P	R	A	O
R	J	R	N	R	E	A	R	M	O	U	T	T	L	N
C	E	C	E	T	P	T	O	S	E	R	E	B	E	T
E	R	R	O	A	E	E	E	C	I	R	E	R	M	E
T	R	O	M	P	E	R	E	L	F	F	U	O	S	R
E	E	I	I	E	I	E	R	I	R	C	S	N	I	
N	V	T	A	R	E	U	O	D	I	M	N	S	O	
D	E	R	C	L	E	D	B	O	R	N	E	E	N	U
R	R	E	T	A	P	E	E	N	F	A	I	R	E	A
E	R	I	T	N	E	S	S	E	R	P	T	E	T	M

L'ACTUALITÉ LOCALE

Grève chez Apalache

♦ **THETFORD-MINES** - L'usine de Thetford-Mines du fabricant de roulottes et de caravanes motorisées Apalache est paralysée par une grève depuis hier matin.

par Fortunat MARCOUX

Les 49 employés, syndiqués à la CSD, ont débrayé pour un temps illimité pour appuyer leurs revendications en vue du renouvellement de leur contrat de travail. Celui-ci a pris fin le 1er avril.

En fin de semaine dernière, les syndiqués, par des votes majoritaires à 97,6 pour 100, avaient rejeté les dernières offres patronales et donné à leurs dirigeants le mandat de déclencher l'arrêt de travail en temps opportun.

Ce conflit survient en phase intensive de production, à peine un mois après que le contrôle de la compagnie Industries Apalache Ltée eut été cédé à des intérêts ontariens et au moment où l'entreprise est en pourparlers avec la ville de Thetford pour l'acquisition de l'ancienne usine de roulottes Bellevue en vue d'y déménager ses installations.

Ancienneté

Selon les informations recueillies par LE SOLEIL, les négociations pour le renouvellement de la convention collective ont été brèves. Le principe de l'ancienneté est remis en cause. L'employeur a refusé de revoir les 31 clauses normatives. Il a déposé une nouvelle échelle salariale accompagnant une nouvelle définition des tâches. Certains travailleurs n'obtiendraient aucune hausse salariale, selon le président du syndicat, M. Clément Côté.

Le syndicat veut un contrat de deux ans prévoyant des augmentations annuelles de 12 pour 100. Actuellement, l'échelle des salaires varie entre \$6,87 et \$8,98 l'heure.

LE SOLEIL n'a pu obtenir des commentaires de l'employeur, le porte-parole autorisé, M. Maurice Delisle, vice-président et directeur général, étant absent.

Lors de la négociation de 1985, l'usine Apalache avait été frappée par une grève pendant 25 jours. ●

EN BREF

Fermeture provisoire du chemin Ste-Foy

♦ **SAINTE-FOY** - Le service des communications de la ville de Sainte-Foy avise les automobilistes que la circulation sera passablement ralentie, aujourd'hui et demain sur le chemin Sainte-Foy, entre les rues Alain et Quatre-Bourgeois, où il n'y aura qu'une seule voie, en raison des travaux de pavage. En cas de pluie, les travaux seront remis au lendemain.

Campagne de financement

♦ **BEAUPORT** - Le Centre communautaire des Chutes du secteur Montmorency, à Beaufort, compte sur sa campagne de financement pour poursuivre ses actions. L'objectif est fixé à \$20 000. Dans le cadre de cette souscription, le centre tenait récemment un cocktail-bénéfice regroupant une centaine de personnalités du monde des affaires de la région de Beaufort afin de les sensibiliser à la cause et obtenir une certaine collaboration. Le centre communautaire, un groupe à but non lucratif, existe depuis cinq ans. Il offre de multiples activités de loisirs auprès des jeunes et des adultes. Il participe activement dans son milieu par des projets divers et des fêtes populaires et il accueille annuellement 100,000 personnes.

Un effort de plus pour le pont

♦ **SAINTE-FOY** - Le conseil municipal de Sainte-Foy a demandé aux ministères fédéral et provincial du Transport, d'investir davantage pour préserver le pont de Québec, désigné comme monument et chef d'oeuvre de génie civil par l'American Society of Engineering. Une somme annuelle de \$500 000 est actuellement dépensée pour l'entretien, alors que cela nécessiterait une dépense de \$2 millions.

Délai d'un an

♦ **SAINTE-FOY** - Un délai d'un an sera nécessaire pour la préparation du plan d'urbanisme de la ville de Sainte-Foy. Le conseil municipal a adressé une requête en ce sens au ministère des Affaires municipales. ●

LES HALLES FLEUR DE LYS

LES HALLES FLEUR DE LYS

marché

PEPSI COLA ou SEVEN UP
750 ml rég. ou Diet bout. consignée
6/2.99

MOUTARDE SCHWARTZ
500 ml plus 250 ml gratuits
.99

BISCUITS SODA CHRISTIE
Salé, non salé, ble entier.
Bte 450 g
1.29

HOT-DOG ou HAMBURGER
GAILURON pqt 12
.79

JUS FRUITS
pur Del Monte saveurs assorties
.89

CROUSTILLES
YUM YUM 200 g Saveurs assorties
.79

BISCUITS CROQUANTS
Saveurs assorties 350 g Fondants CHRISTIE
1.29

PAPIER HYGIÉNIQUE
ENCHANTÉ Blanc pqt 4 roul.
.89

POIVRE NOIR MOULU
SCHWARTZ 113 g
2.49

LIMONADE SURGEEE
PIC-NIC 355 ml
.29

FROMMAGE À TARTINER
CHEDDAR LACTANCIA 500 g
2.79

CREVETTES À SALADE
DELICUM Bte 113 g
1.49

SAUCE POUR POULET
Chaud CORDON BLEU Bte 540 ml
.69

GUIMAUVES KRAFT
Vanillée 250 g
.89

AMPOULES PHILLIP
40-60-100 watts Bte 2
.79

PÂTÉ SANDWICH
CORDON BLEU Assorties 85 g
.69

BRIQUETTES DE CHARBON
DEGELIS 4 kg
2.49

CÉRÉALES POST
SUGAR CRISP ou ALPHABITS Bte 250 g ou 275 g
1.35

CROUTONS GRISSOL
Assorties 150 g
1.09

ESSUIE-TOUT
Blanc B.V. Pqt 2 roul.
.89

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Spéciaux valides du 3 au 7 juin.

Boucherie La Bonne Coupe Inc.
● COUPE FRANÇAISE ● BROCHETTES ● PRÉPARATION DE BUFFETS FROIDS

CUISSES DE POULETS fraîches, avec dos .69/lb 1.52/kg	TOURNEDOS frais, petits, env. 4 oz 3.98/lb 8.77/kg
FESSE DE JAMBON frais, désossée 2.28/lb 5.03/kg	BIFTECK D'ALOYAU (T-bone), boeuf Canada cat. A 4.98/lb 10.98/kg
FONDUE CHINOISE Noix de ronde 3.78/lb 8.33/kg	BIFTECK SURLONGE désossée, boeuf Canada cat. A 3.98/lb 8.77/kg

SAUCISSE fumée
Maple Lodge, **69** pqt 450 g

FROMMAGE CHEDDAR MEULDOR FRAIS
Morceau ou en grains. **1.99/lb** **4.39/kg**

FROMMAGE MOZZARELLA
morceau **2.48/lb** **5.47/kg**

FROMMAGE MOZZARELLA
râpé **2.98/lb** **6.57/kg**

NOUVEAU PIZZA MAISON à pâte de blé **NOUVEAU**
5" **.68** ch. 12" **7.98** ch. 9" **1.98** ch. 12" **3.48** ch.

Spéciaux valides du 3 au 10 juin 1987.

PANIER DE FRUITS
Messieurs, offrez donc un cadeau original et différent! Faites confiance à nos spécialistes et donnez un superbe panier de fruits! Commandez sur place ou par téléphone: 683-9509

POMMES Granny Smith Prod. Nouvelle-Zélande .68/lb	CAROTTES Nouvelle récolte Prod. E.U. .58/sac 2 lb
PRUNES Red Beauty Prod. E.U. .88/lb	LAITUE BOSTON (de serres) Prod. Québec .78/ch.
CÉLERI Prod. E.U. gr. 24 .68.ch.	

LABBOFRUIT
245, rue Soumande, Vanier 683-9509
Menthe fraîche disponible.

LES HALLES FLEUR DE LYS UNIPRIX GALERIES DE LA CANARDIÈRE
683-2858 du 3 au 10 juin 1987 Ouvert aussi dimanche, de 10 à 18 heures 661-3759
Limite: 3 par client

FINESSE
Shampooing ou revitalisant, 300 ml
2.99

close-up POMPE!
ECONOMISEZ 0,60\$
pompe 100 ml **1.59** sans coupon
.99 avec coupon

Neet
LOTION 125 ml ou crème 50 g
1.79

Woodbury
SAVON 90g
5/.99

Old Spice
BÂTON 75 g
1.69

Valable seulement aux pharmacies UNIPRIX des Halles Fleur de Lys et de la Canardière ● Consultez notre circulaire pour profiter de plus de 100 spéciaux.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
JACQUES-G. FRANCOEUR

Président et directeur général:
PAUL-A. AUDET

Vice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN

Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim:
GILBERT ATHOT

Directeur de l'information:
GILBERT ATHOT

Directeur de l'édition:
JACQUES DUMAIS

L'épuration du fleuve en marche

Le ministre Clifford Lincoln de l'Environnement vient de frapper un autre bon coup, mais il ne doit pas crier victoire trop vite et surtout ne pas se reposer sur ses lauriers avec ces nouveaux \$70 millions qui seront consacrés à la dépollution du Saint-Laurent, d'ici 1995.



par **Vianney DUCHESNE**

L'usine de produits chimiques Expro Inc., de Valleyfield, et de Québec Fer et Titane, de Sorel, se sont engagées à dépenser plus de \$70 millions avec le gouvernement provincial pour réduire et éventuellement supprimer leurs rejets toxiques dans le fleuve. C'est un autre grand pas vers l'assainissement, après les \$54 millions de Tioxine Canada et de National Lead Chemical. Ces entreprises déversent annuellement 160,000 tonnes d'acides (80 pour 100) dans la source d'approvisionnement en eau potable de 45 pour 100 des municipalités du Québec.

Et le ministre démontre à son homologue fédéral, par cette nouvelle entente négociée, que sa tactique n'est peut-être pas si mauvaise qu'il le pense. M. Tom McMillan voudrait que M. Lincoln soit plus ferme et poursuive les pollueurs conformément à la loi. Tant mieux s'il peut réussir à changer les mentalités par le dialogue; reste, cependant, que le ministre devra envisager sérieusement cette avenue là où l'entêtement d'entrepreneurs, ou même de simples citoyens, met en péril un héritage fluvial aussi précieux et vital que le Saint-Laurent.

Le gouvernement fédéral devrait reconnaître sa responsabilité dans le nettoyage du fleuve et répondre positivement à la demande d'aide de \$100 millions du Québec. De plus, d'autres sources de pollution, en dehors des frontières québécoises, relèvent de son autorité comme cette fonderie de General Motors, de Massena (N.Y.), qui jette des boues contaminées au BPC dans un affluent du Saint-Laurent, toutes ces usines le long des Grands Lacs et les pluies acides en provenance de l'Ontario et des États-Unis.

On semble bien déterminé, au niveau du Québec, à harmoniser les usages économiques et écologiques de l'une des principales voies fluviales du monde pour garantir la qualité de vie des générations futures. Le gouvernement créera un comité, ce mois-ci, avec comme mandat de proposer des objectifs précis à atteindre au cours de la prochaine décennie. Le choix des membres, par le premier ministre, témoignera de la volonté de l'État d'agir énergiquement. Qu'il y nomme de vrais défenseurs de l'environnement capables d'alerter l'opinion publique et qu'il n'essaie pas d'utiliser cet organisme comme un paravent pour excuser l'inaction de son gouvernement.

Il faudra s'attaquer aussi à l'accumulation des sédiments toxiques et s'assurer que des entreprises ne neutraliseront pas l'efficacité des usines municipales d'épuration en leur expédiant des liquides contaminés non prévus dans leur procédé de traitement.

Véritable poumon écologique du Québec, le fleuve a trop longtemps servi de dépotier industriel et de poubelle pour ses riverains. C'est donc les mentalités qu'il faut changer et convaincre autant les industriels de traiter leurs effluents que toutes les municipalités d'épurer leurs eaux usées et les individus de respecter leur environnement. En ce sens, on doit clairement établir les sources de pollution agricoles et domestiques (engrais chimiques et résidus de toutes sortes) tout comme les méfaits du déversement de neige polluée dans les cours d'eau. La dépollution du fleuve, c'est une oeuvre collective.

BLOC-NOTES

Trésors sacrés

La Cour d'appel vient de confirmer un jugement rendu sept ans plus tôt par la Cour supérieure du Québec: les trésors d'art sacré de l'Ange-Gardien, dilapidés à vil prix (\$800), en 1962, devront être rétrocédés à la paroisse. Ce jugement dont on espère qu'il sera final ne réjouira pas que les paroissiens de l'Ange-Gardien. Car comme c'est d'un patrimoine national qu'il s'agit, les juges rendent justice au Québec dans son ensemble.

Le montant de \$100,000 tel que mentionné pour évaluer ces objets de culte anciens est bien relatif. Au vrai, ce patrimoine n'a pas de prix. Il constitue une page entière d'histoire de notre civilisation. Les paroisses de la Côte de Beaupré et de l'Île d'Orléans constituant le berceau de la Nouvelle-France, les objets de culte qu'on y retrouve en demeurent les fondements. Dans ce cas, personne n'avait le droit de se les approprier. Par contre, la rétrocession exigée par les tribunaux ne saurait déshonorer qui que ce soit à la suite d'une surenchère commerciale d'individus autour d'une propriété collective.

Peu de Québécois, il y a un quart de siècle, en effet, se préoccupaient de leurs *vieilleries*. Américains et Canadiens-anglais ont pu ainsi, avec la bénédiction de *natifs* imprévoyants ou qui méprisaient leur butin, vider nos greniers d'objets aujourd'hui reconnus comme uniques et sans prix et meubler des collections personnelles à l'étranger. À cette époque, nos quelques rares passionnés d'art, en gardant ces objets au Québec, auront contribué, consciemment ou non, à «sauver les meubles».

Le pillage de l'église de l'Ange-Gardien a maintenu le public en haleine par suite d'un procès largement publicisé, à la fin des années 1970. C'était l'époque où les valeurs de la culture québécoise devenaient à la mode, où le patrimoine d'ici s'avérait le *ne plus ultra* de la qualité de vie. Du fait de notre tendance congénitale à voguer d'un extrême à l'autre, le danger se pose à nouveau de retomber dans la même indifférence qu'autrefois. N'assiste-t-on pas, sur le plan municipal, notamment, à une relance du processus visant à «déclasser» ce qui fut «surclassé» parmi les biens culturels?

Les trésors de l'Ange-Gardien devraient-ils désormais regagner en permanence leur antre paroissial? Oui, dans l'optique d'un retour aux sources et dans leur milieu naturel d'articles défrayés originellement par et pour les paroissiens de cette localité. Mais cette question en soulève une autre: compte tenu de l'unicité de ces objets de culte anciens, dans le but de les mieux protéger (contre le feu, le vol etc.) et de les rendre plus visibles sur le plan national, pourquoi ne seraient-ils pas tous confiés au Musée du Québec ou à celui du Séminaire de Québec dont l'expertise reste enviable quant à la mise en valeur de l'art sacré?

Jacques DUMAIS



LETTRES AU SOLEIL

C'est trop sérieux pour les politiciens!

Depuis l'avènement de Brian Mulroney sur la scène politique canadienne, les Canadiens ont été à même de constater et d'admettre les qualités exceptionnelles du premier ministre comme agent négociateur aussi bien dans le passé que dans le moment présent.

lamentablement subi un échec face à M. Trudeau. Il est regrettable que Mme Poulin n'ait pas su questionner son invité sur des points précis et orienter le débat sur la substance du contenu au lieu de s'en tenir à une discussion stérile sur le ton et la forme du vocabulaire utilisés par l'auteur.

est la chair et un pleutre, un pleutre!

de nos politiciens seuls. Je reconnais qu'ils sont nos élus, sans ce mandat toutefois de procéder entre eux à une vente à l'encan avec comme syndic Brian Mulroney et son idéologie du libre échange.

Rehabilitation (fermeture de Iron Ore), privatisation (New York, Economic Club: «Canada vs Amoco»), constitution (Lac Meech, abandon des pouvoirs judiciaires, législatifs et de dépenser aux provinces). Voilà autant de grands thèmes qui sont en voie de déboucher sur une «decanadianisation» et par le fait même d'affaiblir, de diminuer et d'amenuiser le pouvoir central d'Ottawa.

D'ailleurs, à ce sujet, je paraphraserais Molière: il n'y a que les fous qui n'osent appeler les choses par leurs noms ou les affublent d'un vocabulaire grotesque et faux: ainsi un cocu est un cocu, la chair

A plusieurs reprises, M. Trudeau a désespérément tenté d'expliquer sa conscience nationale, le pourquoi de sa démarche et surtout, de démontrer que ce débat constitutionnel se doit d'être au-dessus de toute partisanerie politique. Si l'on dit que la guerre, c'est trop sérieux pour être laissée aux mains des militaires seuls, que dire de l'entente du Lac Meech: sujet beaucoup trop sérieux pour être laissé aux mains

Le peuple canadien est seul souverain dans ce débat du Lac Meech. La nation canadienne et le pouvoir à Ottawa, c'est capital! Merci M. Trudeau!

Jacques R. Carrier
Québec

Vint le discours de la momie

Il y eut les «experts» qui voyaient dans le propos constitutionnel du lac Meech une occasion unique, pour la belle province, de rallier dans l'honneur l'Acte amendé de 1982. D'autres tout aussi «experts» sont venus, pour qui l'entente projetée risquait de museler indéfiniment les aspirations sécessionnistes éventuelles du Québec. Entre les deux, l'homme de la rue, perplexe, tiraillé, mouvant...

meur de cette plèbe ignare et indisciplinée. Sir Elliott, las de jouer seul d'un si lourd secret, a finalement cédé aux pressantes supplices de sa cour et dicté au petit peuple ce qui était bon pour lui. «Comme gâchis total, il serait difficile d'imaginer mieux» a-t-il édicté dans un texte remis à La Presse. «S'il est accepté, ce document constitutionnel rendra l'État canadien tout à fait impotent.»

réagi de plein droit à un événement qui touche chaque Canadien. En des temps moins inconvenants, ses idées auraient pu assaisonner le débat d'une touche bien personnelle, mais ça, c'était hier...

La thèse de Trudeau a choqué par le fond, certes, mais pas autant que sa forme. Par l'un et par l'autre, et pour la première fois, il a su faire l'unanimité de tous les premiers ministres...contre lui.

Dans un pays où les libertés d'opinion et d'expression existent pour tous, le citoyen Trudeau a

En effet, à l'émission *Le Point*, la journaliste Madeleine Poulin, a

Mais voilà que d'outre-tombe a surgi la Lumière, étouffant la cla-

Les mots qui font des murs

Comme une grippe insidieuse, la bisbille vient d'envahir nos partis politiques et s'attaque surtout aux ex-politiciens dépossédés de pouvoirs et, de façon sélective, à nos experts et connaisseurs...

Ils n'ont pas encore perçu que, pour un Pierre Trudeau, douter de l'intégrité de ce qu'on ne peut ni voir, ni sentir, ni toucher, ni peser, est le fait d'un esprit hardi. Nos experts devraient savoir qu'il est assurément intrépide de mobiliser les pouvoirs de l'esprit pour se montrer, comme Trudeau le fait, absolument réfractaire et extrêmement perplexé devant un projet qui ne fait qu'une unité inconfortable et bien peu rassurante, sinon pour maintenir au pouvoir dans leurs provinces respectives, un régime de premiers ministres collaborateurs temporaires.

ne fréquente sûrement pas le sentier de cette sorte de pétainisme que certains veulent importer au Canada en faisant du gouvernement de notre pays le collaborateur de dix provinces à pouvoirs augmentés et intangibles.

J'ai lu dans LE SOLEIL du 27 mai les points saillants de la lettre de Pierre Elliott Trudeau concernant «l'entente du lac Meech». Dans ce cas comme dans bien d'autres, la tactique de provocation était ce qu'il faut pour faire bouger les apeures...

Nos spécialistes diplômés qui n'ont jamais osé mettre le pied dans la politique active et qui ne sont experts que par leurs livres du savoir, n'ignorent pas que les hommes politiques n'ont guère plus de deux options fondamentales: celle de se tenir à l'écoute de l'opinion publique comme le faisait Bourassa de 1970 à 1976, année où il eut à faire face à un électoral redevenu instable; et l'autre qui consiste à former l'opinion comme Pierre Trudeau le faisait.

Pour ma part, je ne crains pas de signaler que Trudeau a décidé de «mettre la vapeur» avant ceux qui n'osent rien et qui souffrent de la tremblotte. L'esprit de combat qu'on revoit chez Trudeau ne fait que reprendre les armes. Cet esprit a l'intensité d'un élan qui balaye, qui saute à la gorge avec l'enfoncement bouleversant qui ne demande l'avis de personne, ignore les «conseillers» et se fiche des adversaires...

Louis Turgeon
Québec

Les experts se sont prononcés en évitant soigneusement de plaquer Trudeau dans son langage mordant. (...) Que c'est donc triste, semblent-ils nous faire savoir, que de s'exprimer aussi crûment, eux qui donnent si peu de substance à leurs opinions par crainte qu'on comprenne trop bien leurs chambranlantes expressions contre les opinions d'un adversaire...

Vous êtes surpris que Trudeau ait osé penser? Cachez votre surprise et essayez de penser également. La bisbille à laquelle vous êtes mêlés dans divers partis politiques part d'un virus qui devra faire son cycle. Vos témoignages seront probablement inutiles, au temps où les séquelles de certaines erreurs feront leur apparition.

Ce qui frappe dans les répliques doucereuses exprimées, c'est de constater que, même après l'avoir eu au pouvoir durant 16 ans, nos experts de «la chose publique» n'ont encore rien appris du caractère de Pierre Trudeau cet homme politique d'un calibre qu'on avait cru disparu depuis Laurier.

L'esprit combatif de ce dernier

Le sermon sur le lac Meech

Nous aurions souhaité une moindre complaisance des médias à couvrir tout ce que dit cet homme, comme s'il était un chef d'État, si tant est qu'il en fut un vraiment supérieur au «pleutre» qui paraît-il, nous gouverne en ce moment.

par-dessus tout à ce moment-ci, ce n'est pas un hypothétique «monstre du lac Meech», c'est le retour éventuel, au moment de l'ascension du NPD, de ce type d'homme à la vie politique, avec la bénédiction emphatique du Toronto Star.

c'est par cet article et la caducité des idées y exprimées, et non il y a trois ans, que M. Trudeau démissionne vraiment comme chef du gouvernement canadien. Comme un amant éconduit doit pouvoir se dire après un échec amoureux: «Bien, cette femme n'est pas à moi», Trudeau ne peut que se dire à ce moment-ci: «Ce pays n'était pas à moi.»

Jean Pierre Leblanc
La Malbaie

Carol Beaumont
Donnacona

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

LE MONDE



Appel de Tamouls à Ottawa

♦ (D'après AP, Reuter, AFP et PC) - Au moment où plus de 2,000 Canadiens d'origine tamoule étaient réunis sur la Colline parlementaire, à Ottawa, pour dénoncer l'offensive de l'armée sri-lankaise contre les bastions tamouls dans ce pays de l'Océan Indien et réclamer une aide humanitaire du Canada, l'Inde réaffirmait, hier, qu'elle enverra des bateaux de pêche chargés de nourriture et de médicaments aux Tamouls du Sri Lanka en dépit des menaces sri-lankaises de couler ces bateaux.

Même si le Sri Lanka soutient que cette aide, qui devait commencer à arriver aujourd'hui, n'est aucunement nécessaire, les autorités indiennes déclarent que leur gouvernement apportera tout le secours réclamé dans les secteurs du nord dominés par une minorité tamoule, où l'armée sri-lankaise mène, depuis huit jours, une offensive contre les groupes rebelles.

Les Canadiens d'origine tamoule veulent qu'Ottawa demande au gouvernement du Sri Lanka de permettre à la Croix-Rouge internationale d'accéder aux zones de conflit. Ils veulent aussi que le Canada envoie des médecins et de l'équipement médical dans la ville nordique de Jaffna où l'on rapporte d'intenses bombardements de cibles civiles.

Aux Communes, le ministre des Affaires extérieures Joe Clark a prié et les militants tamouls et le gouvernement du Sri Lanka de trouver une solution à leur différend, ajoutant que le Canada n'avait pas encore reçu de demande d'aide directe.

Moines tués

Le Rév. Philip Ratnapala, porte-parole de l'Association des Tamouls du Canada, a déclaré que la situation s'aggrave, à Jaffna. Des multitudes de citoyens sont menacés de mourir de faim, dit-il. Il accuse aussi l'armée sri-lankaise de commettre des atrocités contre des civils.

Hier, le gouvernement sri-lankais a annoncé que des séparatistes tamouls avaient massacré 33 personnes, dont 29 moines bouddhistes, dans l'est du pays. Un groupe de rebelles, membres, selon la police, de la principale organisation séparatiste tamoule, les Tigres pour la libération de l'Eelam tamoul, a arrêté un autocar, sur une route du district d'Ampara (est), puis ils ont taillé en pièces les victimes à coups de haches avant de les achever par balles. Dix-huit autres personnes, dont 11 moines, ont été blessées.

La lutte des séparatistes tamouls, principalement de religion hindoue, contre la majorité cingalaise et bouddhiste de l'île a fait plus de 6,000 morts, depuis 1983. Quelque 350 personnes auraient été tuées depuis le début de l'offensive en cours.

Devant cette hécatombe, le gouvernement américain a appelé, hier, l'Inde et le Sri Lanka à parvenir à un accord sur l'assistance que New Delhi entend apporter aux populations tamoules afin d'éviter tout conflit entre les deux pays. ♦

Au procès de Klaus Barbie

Wiesel suscite la colère de néo-nazis

♦ LYON (AFP, AP, Reuter) - Elie Wiesel est venu hier au procès de Klaus Barbie, jugé pour crimes contre l'humanité, apporter le témoignage qui a déjà nourri ses romans, mais une déclaration pro-israélienne a valu au prix Nobel de la paix 1986 les foudres de Me Jacques Vergès, avocat de la défense, ainsi que la colère des néo-nazis.

Klaus Barbie n'assistait pas à la séance d'hier.

Des responsables du tribunal ont appelé la police un peu après l'audience d'hier quand un groupe de personnes a commencé à distribuer des feuillets à l'extérieur de la salle d'audience pour qualifier Wiesel de «célèbre faux témoin» et nier l'existence des chambres à gaz nazies.

Les policiers sont arrivés trop tard pour procéder à des arrestations, mais une enquête est ouverte pour déterminer qui a imprimé ces feuillets et qui les a fait distribuer.

Le prix Nobel a souligné que le fait de ressusciter le souvenir des crimes nazis commis au cours de la Deuxième Guerre mondiale contribuerait à éviter de nouvelles horreurs et «à empêcher le meurtrier de tuer une deuxième fois.»

C'est cette phrase qui a déclenché la colère des néo-nazis.

«Seule la mémoire des survivants peut permettre aux morts d'Auschwitz de ne pas mourir une seconde fois. Ce procès doit faire honneur à la mémoire.»

Elie Wiesel, 58 ans, est par excellence le Témoin de l'Holocauste: depuis quelque 30 ans, ce juif de la Diaspora, citoyen américain mais écrivant de langue française, rescapé d'Auschwitz, se bat à coups de romans, d'articles et de conférences pour que le souvenir du génocide ne s'éteigne pas. Aussi, quand il s'est avancé à la barre, nombreux sont ceux qui savaient d'avance ce qu'ils allaient entendre.

La déposition

Pourtant l'émotion naît. Il met sa kipa pour prêter serment puis, en phrases brèves, avertit que sa pudeur ne lui permet pas de décrire

trop de souvenirs personnels (son père, sa mère et sa soeur sont morts dans les camps nazis): «Je ne veux pas pleurer en public», dit-il. En outre, «comment raconter la nuit?». Il évoque pêle-mêle quelques images: le tri des déportés par les SS, la séparation des familles, les cortèges muets marchant vers la mort: «Comment conter cela?», demande-t-il. Je ne sais pas. Alors il a recours aux séquences-chocs: «À Kiev, les Allemands s'emparent d'une juive et de ses deux enfants. Ils tuent le premier, puis le second, et la laissée vivre. Elle prend les deux petits cadavres, les serre contre elle et se met à danser. Comment décrire cette danse? Je ne sais pas.»

«Comment ce peuple qui était en 1939 le plus cultivé d'Europe a pu faire cela?». «Des universitaires, des philosophes ont participé à des assassinats d'enfants: comment, rentrés chez eux, pouvaient-ils admirer une toile?».

A défaut de comprendre, il lutte pour que le souvenir demeure. «Il y a des tentatives obscènes pour nier la réalité du génocide et la mort des victimes. Un tueur tue deux fois: quand il commet son acte, et quand il en efface les traces. Pour empêcher cette seconde mort qu'est l'effacement, l'oubli, il faut témoigner», dit-il en conclusion.

L'un des avocats des plaignants lui demande alors à M. Wiesel son opinion sur la «France de la collaboration», qui livrait des juifs aux nazis. «Le procès de cette France-là devra être fait un jour, mais pas dans le cadre de ce procès-ci», répond-il.

La parole est à la défense. Me Jacques Vergès rend hommage à l'écrivain qui, dit-il, «nous a rappelés au devoir d'humanité». Puis il lui demande comment il a réagi aux atrocités de la guerre d'Algérie et au massacre de My-Lai, commis par les «Marines» américains au Vietnam. «Quand je vois une injustice, je proteste», répond Elie Wiesel, qui rappelle ses démarches humanitaires pour les Khmers ou les in-



Le prix Nobel de la paix 1986 Elie Wiesel, qui a témoigné hier au procès de Klaus Barbie, montre une photo de lui-même au camp de concentration d'Auschwitz en 1945. Cette photo fait partie d'une exposition dressée à la hâte à l'occasion du procès de Barbie.

diens Misquitos du Nicaragua. «Alors que pensez-vous du massacre des enfants de Deir Yassine?», demande Me Vergès.

Deir Yassine est un village arabe de Palestine que des membres du groupe Stern (extrémistes juifs) ont ravagé en 1947, tuant ses habitants. La Haganah - noyau de la future armée israélienne, Tsahal - avait dénoncé ce crime.

Mais Wiesel ne donne aucune explication de ce genre. Il se borne à demander au président: «Dois-je ac-

cepter ce genre de question? Je trouve déplorable que la défense ose accuser le peuple juif». Me Vergès insiste, et l'écrivain répond: «Je me solidarise avec Israël. En 1947, lui seul était prêt à reconstruire une Palestine arabe à côté d'une Palestine juive, mais les Arabes n'ont pas voulu.»

question sur Deir Yassine», dit alors Me Vergès, qui conclut en s'exclamant: «Vous avez déclaré que le procès de la France coupable devait être fait, mais ce principe doit s'appliquer à tout le monde, et pas à la France seule!».

Wiesel ne répond pas, et le président met fin à son témoignage. ♦

EN BREF

Roh succédera à Chun

SEOUL (AP) - Le président sud-coréen Chun Doo-hwan a choisi hier l'un de ses proches pour lui succéder: Roh Tae-woo, le chef du parti au pouvoir à Séoul. Ce dernier deviendra président à l'expiration du mandat de sept ans de M. Chun en février prochain. M. Roh est en effet assuré d'être choisi comme candidat du Parti de la justice démocratique et d'être élu par le collège électoral prévu par la constitution lors du scrutin qui devrait se dérouler à la fin de l'année. L'opposition a d'ores et déjà annoncé son intention de boycotter des élections jusqu'à ce qu'une révision constitutionnelle permette l'élection du président au suffrage direct.

Propos de Clark démentis

OTTAWA (PC) - Un porte-parole des Affaires extérieures a précisé hier que le Canada contribue directement au projet international d'agriculture qui a été attaqué par des contras au Nicaragua, la semaine dernière, contrairement à ce qu'avait laissé supposer le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Joe Clark. L'ACDI a fourni \$86,000 à «Fermiers pour la paix», et des organismes non gouvernementaux lui ont versé une autre somme de \$34,445. L'assaut a fait 10 morts et huit blessés, et trois personnes ont été prises en otage par les rebelles anti-sandinistes. Aucun Canadien ne se trouve parmi les victimes.

Barbade: Barrow est mort

BRIDGETOWN (AFP, Reuter) - Le premier ministre de l'île antillaise de la Barbade, M. Errol Barrow, est décédé d'une crise cardiaque lundi dans sa résidence de Bridgetown à l'âge de 67 ans, a annoncé un responsable du Parti travailliste démocratique (DLP), dont M. Barrow était le dirigeant. Le vice-premier ministre et ministre de l'Éducation, M. Erskine Sandiford, a prêté serment comme nouveau premier ministre de l'île devant le gouverneur général, sir Hugh Springer, et a aussitôt reconduit le gouvernement précédent.



Errol BARROW

Condition allemande rejetée

GENEVE (AFP) - Américains et Soviétiques sont parvenus hier à la rédaction d'un premier projet de traité commun sur les missiles de moyenne portée (INF), mais le texte comporte encore de nombreuses parenthèses qui sont autant de points de divergence, a déclaré hier M. Alexei Oboukhov, chef adjoint de la délégation soviétique. Il a, dans le même temps, rejeté une des conditions posées par le gouvernement ouest-allemand pour son acceptation de l'option «double zéro». Il a en effet réaffirmé sans ambages qu'en cas d'accord sur les missiles de moyenne et courte portée, les 72 Pershing A-1 installés en RFA devraient être éliminés. Moscou fonde son argumentation sur le fait que les ogives de ces fusées sont sous le contrôle direct des Etats-Unis.

Rust en aurait pour un an

MOSCOU (AP) - Les autorités ouest-allemandes ont condamné hier le geste du jeune Mathias Rust, qui a atterri avec un petit Cessna sur la place Rouge jeudi dernier, et comptent sur la clémence des autorités soviétiques. Mais les autorités de Bonn sont inquiètes sur le sort du jeune Hambourgeois de 19 ans, qui risquerait, si l'on en croit le Bild, de passer au moins un an en prison, ne serait-ce que pour dissuader d'éventuels émules.

Une gigantesque explosion

LYON (AFP) - Une explosion d'origine indéterminée a provoqué hier un gigantesque incendie dans un dépôt de produits pétroliers de 5,000 mètres carrés situé dans la banlieue de Lyon (centre-est de la France). En fin de journée, on comptait deux disparus et sept blessés dont deux gravement atteints. Au milieu de la nuit, alors que les secouristes avaient annoncé à la presse que le feu était en voie d'extinction, l'incendie a repris dans une treizième cuve du dépôt. Il avait débuté vers 13h15 locales dans le dépôt appartenant à la compagnie anglo-néerlandaise Shell.

Irangate: Abrams reconnaît avoir délibérément trompé le Congrès



Elliott ABRAMS

♦ WASHINGTON (AFP, AP) - Le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines Elliott Abrams a catégoriquement démenti hier avoir jamais été impliqué dans l'aide aux rebelles nicaraguayens à l'époque où celle-ci était illégale, mais il a admis avoir trompé le Congrès à propos de la contribution du Brunei dans cette affaire.

Ardent défenseur de l'aide aux contras, M. Abrams, 38 ans, qui a déposé sous serment pendant six heures et demie et qui devait revenir aujourd'hui devant les commissions d'enquête du Congrès sur le scandale de l'Irangate, a d'autre part constamment démenti les affirmations de précédents témoins le concernant ainsi qu'un document rédigé par un de ses propres

assistants.

M. Abrams a cependant reconnu qu'il avait délibérément trompé une commission du Congrès en novembre 1986 en ne révélant pas qu'il avait sollicité du sultanat de Brunei une contribution de 10 millions de dollars au profit des contras.

«Je considère cette déposition comme une grave erreur, la pire journée de mes six années» à mon poste, a déclaré M. Abrams, justifiant son silence par sa volonté de respecter «l'absolue discrétion» demandée par Brunei à ce sujet.

Interrogé sur ses déclarations après qu'un avion américain eut été abattu au-dessus du Nicaragua, M. Abrams a aussi admis que ses démentis de toute implication gouvernementale, s'ils étaient «complètement honnêtes», étaient aussi «complètement faux».

Implicitement, les avocats du Congrès ont reproché à M. Abrams de ne jamais avoir réellement cherché à savoir quelles étaient les activités du lieutenant-colonel Oliver North, fonctionnaire du Conseil national de sécurité de la Maison-Blanche limogé de son poste pour ses activités en faveur des contras et auquel le procureur indépendant Lawrence Walsh va demander aujourd'hui au Congrès de ne pas accorder d'immunité en échange de son témoignage.

M. Abrams, qui a estimé que le lieutenant-colonel en «savait plus» que quiconque, y compris la CIA, sur l'aide privée aux contras, a déclaré ne jamais lui avoir posé de questions précises, bien que le secrétaire d'Etat George Shultz lui ait demandé de «surveiller Ollie».

Pétroliers koweïtiens immatriculés aux USA

♦ WASHINGTON (AFP) - Onze pétroliers koweïtiens, qui doivent naviguer sous pavillon américain pour bénéficier de la protection des Etats-Unis dans le Golfe, ont été officiellement immatriculés aux Etats-Unis, a annoncé hier un responsable américain qui a demandé à garder l'anonymat.

D'autre part, la Chambre des représentants a approuvé un projet de loi, qui devrait être également voté par le Sénat, demandant au président Ronald Reagan de fournir au Congrès des détails sur la politique américaine dans le Golfe et notamment la protection des navires koweïtiens.

Les 11 pétroliers sont devenus, pour 7 millions de dollars, la pro-

priété d'une compagnie américaine créée pour l'occasion, la Chesapeake Shipping, qui recrute actuellement des capitaines pour les diriger, a précisé le responsable américain. Selon les règlements des gardes-côtes américains, les bâtiments passant sous pavillon américain doivent être la propriété d'une compagnie américaine et avoir des capitaines américains.

Trois-quarts des Américains sont favorables à la présence militaire des Etats-Unis dans le Golfe, et plus de la moitié sont d'accord avec le plan américain de protection des pétroliers koweïtiens dans cette région, selon un sondage publié hier par la chaîne de télévision ABC.

Ultimatum de Chirac à un ministre

♦ PARIS (AFP) - Le premier ministre français, M. Jacques Chirac, a mis en demeure, hier, son ministre de la Culture, M. François Léotard, 45 ans, champion d'un libéralisme à la française, de choisir entre ses fonctions ministérielles et son engagement militant à la tête du Parti républicain (PR - libéral) qui l'a entraîné à prendre position face à l'échéance présidentielle du printemps 1988.

Cet ultimatum inhabituel, diffusé sous forme de communiqué par les services du premier ministre, a provoqué une atmosphère de crise dans le gouvernement au sein duquel le PR, deuxième parti politique de la majorité de droite après le Rassemblement pour la République (RPR - néo-gaulliste), compte huit

ministres. Forcé désormais de se soumettre ou de se démettre, M. Léotard a fait savoir hier en fin de journée qu'il apportera sa réponse le week-end prochain, lors de la grande fête célébrant, dans son fief de Fréjus (sud-est de la France), le dixième anniversaire du Parti républicain dont il est le secrétaire général depuis cinq ans.

De son côté, le porte-parole du PR Philippe Vasseur a indiqué que François Léotard va «réfléchir avec ses amis», notamment le ministre de l'Industrie Alain Madelin. Il n'a pas écarté la possibilité d'une démission collective des ministres membres du Parti républicain.

L'ultimatum spectaculaire de M.

Chirac est intervenu après la publication, lundi, d'un interview de M. Léotard à l'hebdomadaire Le Point dans laquelle il ne propose qu'une seule alternative au Parti républicain pour l'élection présidentielle du printemps 1988: soutien de la candidature de l'ancien premier ministre (conservateur) Raymond Barre à condition qu'il respecte le cahier des charges du PR, ou soutien de la propre candidature de François Léotard que celui-ci brandit comme une menace depuis quelques mois.

Visiblement le ministre de la Culture commençait à troubler le jeu entre la candidature de M. Barre, soutenu par les centristes, et celle de M. Chirac qui a l'appui des néo-gaullistes du RPR. ♦

LES MERCREDIS DE

BONJOUR LES ÉCOLES!



TOUTE UNE FÊTE AUX MOTS

«Les mots en fête», tout un événement! C'est Dominique Fortin de la 6e année Mireille-Farlardeau de l'école Le Ruisseau de L'Ancienne Lorette qui le proclame.

En effet, les amis de l'école Le Ruisseau ont voulu faire grand honneur à leur langue par des spectacles, des textes et des affiches, notamment. La fête des mots a eu lieu le 6 mai.

La mascotte Zippy du magazine Zip a aussi participé à ce beau «festival du français». Il y a eu une exposition de textes qui a permis à de nombreux parents de découvrir les talents des enfants, précise Dominique.

Des fillettes ont failli tomber de la scène sur laquelle elles jouaient, des amis de 3e année ont fait de bonnes blagues, d'autres ont récité des fables de LaFontaine dont «Le corbeau et le renard» et «Le chien et le loup». Bref, la belle fête littéraire a été une réussite, selon plusieurs observateurs.

FÉLICITATIONS À L'ÉCOLE LE RUISSELET!



LES FANTASTIQUES

GRAND TOURNOI DE «GÉNIES»

Dix-huit équipes des 3e, 4e, 5e et 6e années de l'école L'Épervier de Saint-Agapit, non loin de Québec, se sont affrontées à l'occasion d'un grand tournoi «génies en herbe» qui a eu lieu au cours des derniers mois. En tout, 25 parties.

Ce sont les Super Pros qui ont été proclamés champions au terme de la finale qui les a opposés aux Fantastiques.

François Baillargeon (3e année), Mathieu Grenier (4e), Kenny Thériault (5e) et Rémi Vachon (6e) sont les membres de l'équipe championne. Tandis que Sébastien Guillemette (4e), Hugo Pelletier (4e), Mathieu Bergeron (5e) et Alain Leclerc (6e) sont de l'équipe des Fantastiques.

«Les questions ont été préparées par tous les participants et colligées sur ordinateur», précise Nathalie Ayotte et Geneviève Côté.

Elles ajoutent: «Si vous voulez faire comme nous, parlez-en à votre directeur ou à votre comité d'école. Pour nous, ce fut une expérience très intéressante.»

Tous les compétiteurs ont dû parfois répondre à des questions pièges. Martin Baron et Simon Lehoux, dans un petit communiqué, en donnent un exemple: «On me lance blanc et je retombe blanc et jaune; qui suis-je? Un oeuf.»

Merci à Sarah Drouin, Sylvianne Paquet, Dany Gingras, Stéphane Bussières, Dominique Lemay et Mélanie Lambert qui ont aussi rendu compte de l'événement à Crayons de Soleil.

JULIE A UN BOUQUET FLEURS DANS SA VIE

La fête des mères, c'est vraiment le jour idéal pour laisser échapper de notre cœur toute la tendresse qu'il renferme pour celle qui donne sa vie pour nous.

C'est ainsi que Gemma Soucy, enseignante à l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Sault-au-Mouton (Côte-Nord), commence sa lettre à Crayons de Soleil. Elle y joint un poème de Julie Tremblay de 2e année intitulé «Maman, tu es le soleil de mon cœur». En voici un extrait. Une mère si douce éclaire mon cœur. Il met dans ma vie un bouquet de fleurs.



NOTRE ÉCOLE EST BELLE ET MERVEILLEUSE!

Bonjour Crayons de Soleil. Nous voudrions l'informer que notre école est belle et merveilleuse. Cette réflexion nous vient des amis de 6e année de l'école Sainte-Marie de Saint-Marc-des-Carières. En outre, ils disent avoir un professeur et un directeur formidables. Il faut aimer très fort son école pour en parler de la sorte dans une lettre à Crayons de Soleil. Cette lettre fait part aussi d'un projet de voyage à Ottawa à l'issue duquel les amis devaient participer au concours portant sur «l'invention d'extra-terrestres».

UNE EXPO QUI A RAVI NADINE

Il y a eu, il y a quelque temps, une exposition de dessins, de peintures et d'aquarelles de jeunes artistes en herbe à la Maison Blanchette de Cap-Rouge. La petite Nadine Twaites a écrit à Crayons de Soleil pour l'en informer. La galerie était si bondée que Nadine a eu du mal à se déplacer. Chose certaine, les murs étaient couverts de travaux d'élèves. «C'était très joli», affirme Nadine. En fait, les exposants étaient des élèves, de 6 à 16 ans, de l'école de dessin et de peinture de la Maison Blanchette. Ils ont présenté leurs «oeuvres» à la suite de 20 heures de cours et de nombreuses heures d'exercices et d'essais à la maison.

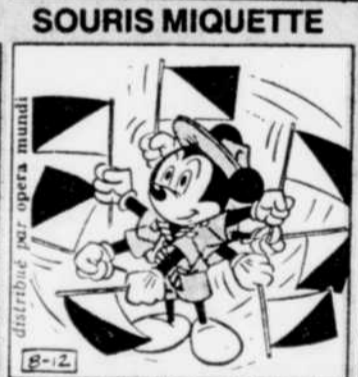
POLY-DÉCLIC, C'EST LE JOURNAL DE LA POLYVALENTE D'ORSAINVILLE

Un journal tout simple qui projette pourtant l'image d'une école particulièrement dynamique. On y parle, par exemple, d'une jeune entreprise. Orsaizon: une PME expérimentale étudiante comprenant 190 actionnaires. Le produit: un petit sac de voyage pour ranger cosmétiques et effets personnels. Il est, dit-on, imperméable, lavable à la machine, ne déteint pas et n'est pas encombrant. Seulement \$6,27, plus taxe.

Dans Poly-Déclit, il y a aussi des jeux et des blagues. Des nouvelles d'anciens élèves, des sondages, le témoignage d'un élève doué, des faits historiques bizarres, des pages d'expression littéraire, des bandes dessinées. Poly-Déclit a aussi ses pages sportives.

Crayons de Soleil a eu le bonheur de rencontrer une partie du comité de rédaction de Poly-Déclit, dont le rédacteur en chef, Christian Plante, à l'occasion d'une visite de plusieurs élèves de la polyvalente au SOLEIL.

Poly-Déclit est un journal bien structuré, bien présenté compte tenu des moyens dont dispose le comité de production. Et Poly-déclit, il faut bien le dire, est franchement intéressant à lire.



Beauport: 2 kilomètres de plus à la piste cyclable

Le conseil municipal de Beauport a décidé d'ajouter une section nord-sud, sur une distance de deux

kilomètres, à la piste cyclable de la ville.

par **Gérald OUELLET**

La piste cyclable actuelle, aménagée il y a quelques années, s'étend d'est en ouest en longeant le fleuve Saint-Laurent. La nouvelle section relie par un axe nord/sud, la halte routière au sommet des chutes Montmorency et l'intersection du boulevard Sainte-Anne et de la rue de la Station, en suivant sans

cesse les berges panoramiques de la rivière Beauport.

Les amateurs de vélo seront peut-être choyés, non seulement en pouvant emprunter l'une des plus belles pistes cyclables de la région, mais ils pourront aussi probablement bénéficier de l'installation de feux de signalisation spécifiques, à la jonction du boulevard Sainte-Anne. En effet, la ville de Beauport a entrepris des démarches auprès du ministère des Transports

afin d'obtenir l'autorisation d'installer des feux de type Garbarini, les mêmes que ceux destinés à la circulation automobile, mais conçus expressément pour les cyclistes.

La caserne

Une nouvelle pétition de citoyens du secteur Courville demande au conseil municipal de démolir la caserne actuelle située dans la rue Vachon pour en construire une nouvelle au même endroit.

L'ACTUALITÉ LOCALE

À visiter

Le dimanche 14 juin, entre 10h et 16h, dans le cadre de la Semaine des municipalités, une opération portes ouvertes permettra aux citoyens de découvrir la complexité et l'ingéniosité entourant la nouvelle station de pompage et de traitement de l'eau potable mise en fonction dernièrement.

Par la même occasion on pourra visiter le centre administratif Louis-Juchereau (hôtel de ville).

VENTE

Radio Shack

GRANDE OUVERTURE

Carrefour Neufchâtel
200 Boulevard de L'Auvergne
Téléphone: 842-0328

rabais jusqu'à \$129



aussi peu que
199.95

L'informatique pour toute la famille

■ Le CoCo³ de 128 K. Apprenez à programmer ou utilisez les logiciels existants. 26-3334. Cour. 329.00... soldé à 199.95
■ Écran CM-8. Écran de 13". Graphiques de 640 X 192. Complément pour CoCo 3. 26-3215. Cour. 499.00... soldé à 399.00

rabais \$40



Interphone à 3 postes sans fil

■ Parfait pour maison à plusieurs étages.
■ Rien à installer

79.95
~~149.95~~

43-218

rabais \$60



Grande puissance, petit prix

■ Lecteur AM/FM stéréo de 24 W, mémoire pour 12 stations, atténuateur avant/arrière

139.95
~~199.95~~

12-1926

rabais \$33

39.95
~~59.95~~

14-1036*

Petit magnéto

■ Touche de repérage/révision
■ Micro intégré



rabais \$14

Achat imbattable sur nos disquettes 5-1/4"

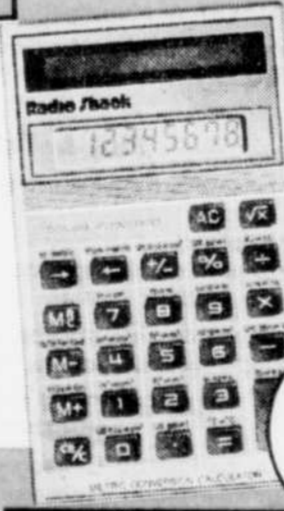
Paquet de 10 certifiés, et à double face

Limite de 2 par client

seulement
9.99
~~24.95~~

26-412

rabais \$40



Calculatrice à alimentation solaire

■ Conversions impériales/métriques
■ Mémoire 3 touches

14.95
~~24.95~~

65-926

GRATIS Soucoupe volante aux premiers 300 clients Courant 1.99

68-1055



rabais \$50

139.95
~~189.95~~

43-604

Composition automatique

■ Stocker et composer 32 numéros
■ Ampli à voies intégré pour conversation mains libres; affichage pour heure; durée d'un appel; numéro composé

Votre choix



rabais \$50

Courant 139.95

Pour la sécurité sur la route ou dans les régions sauvages, choisissez un poste SRG ou un walkie-talkie à 40 canaux et profitez du rabais! Votre choix, seulement...

89.95
chacun

rabais \$60

Courant 149.95

21-1644*

Radio Shack

Les prix sont en vigueur à cet endroit seulement jusqu'au 13 juin 1987

À l'exception des articles en liquidation, un bon de réduction d'offres sera fourni pour les articles provisoirement épuisés. Nous nous réservons le droit de changer les erreurs typographiques.
*Prix/cassettes/adaptateurs non inclus.

Utilisez votre carte de crédit Radio Shack



Le meilleur... meilleur marché!
MARCHE DU JOUR
 PRIX EN VIGUEUR DU 1^{er} AU 6 JUIN 1987.



ECONOMISEZ 78¢
JUS D'ORANGE CONCENTRÉ KENT
 CONT. DE 341 ml
 PRIX DU SUPERMARCHÉ 1⁵⁷
.79



ECONOMISEZ 270
MARGARINE DE SOYA MOLLE MIRAGE
 CONT. DE 4 lb (1.81 kg)
 PRIX DU SUPERMARCHÉ 4⁵⁹
1.89



ECONOMISEZ 100
TABLETTES EAU GLACÉE SAVEURS AU CHOIX SEALTEST
 BTE DE 24
 PRIX DU SUPERMARCHÉ 2⁹⁹
1.99



ECONOMISEZ 130
YOGOURTS SAVEURS AU CHOIX YOURBEC
 CONT. DE 500 g
 PRIX DU SUPERMARCHÉ 2¹⁹
.89



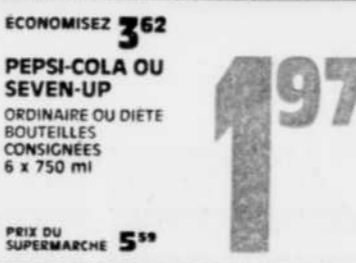
ECONOMISEZ 362
PEPSI-COLA OU SEVEN-UP
 ORDINAIRE OU DIÉTÉ BOUTEILLES CONSIGNÉES 6 x 750 ml
 PRIX DU SUPERMARCHÉ 5⁹⁹
1.97



ECONOMISEZ 176
CRÈME GLACÉE SAVEURS AU CHOIX LA CRÉMAGLACE SEALTEST
 CONT. DE 2 L
 PRIX DU SUPERMARCHÉ 4⁷⁵
2.99



ECONOMISEZ 100
BISCUITS FUDGE-O CHRISTIE
 POT DE 450 g + 150 g DONI
 PRIX DU SUPERMARCHÉ 2⁹⁹
1.99



ECONOMISEZ 400
FROMAGE EN TRANCHES CRESCENT
 POT DE 24
 PRIX DU SUPERMARCHÉ 3⁴⁹
2.49



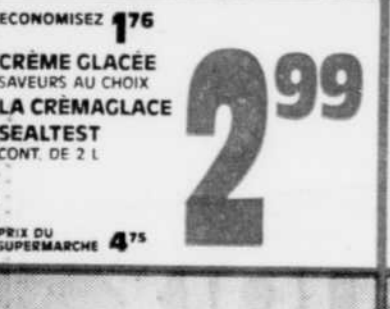
ECONOMISEZ 70¢
PAPIER HYGIÉNIQUE 2 ÉPAISSEURS PRESTIGE
 POT DE 8 ROUL.
 PRIX DU SUPERMARCHÉ 2⁹⁹
1.99



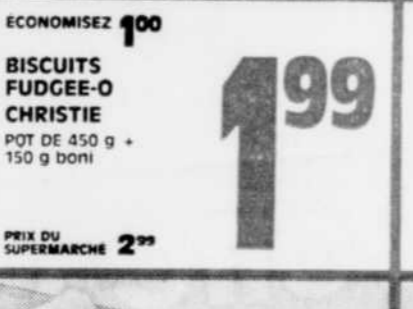
ECONOMISEZ 875
BIFFECK DE CÔTE CANADA CATÉGORIE A
 /kg
3.97 /lb



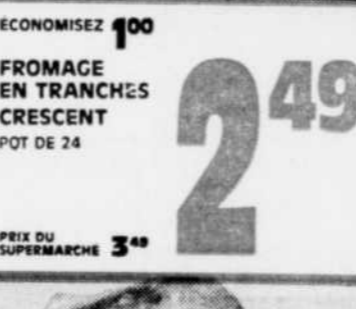
ECONOMISEZ 282
ÉPAULE DE PORC FUMÉ GENRE PICNIC LAFLEUR
 /kg
1.28 /lb



ECONOMISEZ 196
SAUCISSES FUMÉES TAILLEFER
 POT DE 450 g
.99 ch.



ECONOMISEZ 196
PÊCHES PRODUIT DE LA CALIFORNIE GR 80-88
 /kg
.89 /lb



ECONOMISEZ 149
ASSOULPISSEUR DE TISSUS PRINTEMPS
 CONT. DE 3.6 L
 PRIX SPECIAL SANS CE BON 1⁴⁹
.99



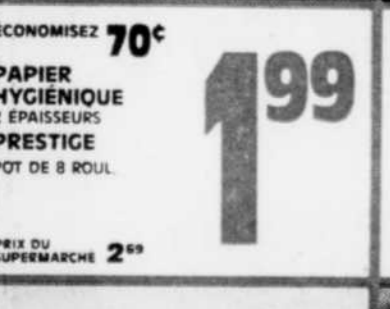
ECONOMISEZ 70¢
PAPIER HYGIÉNIQUE 2 ÉPAISSEURS PRESTIGE
 POT DE 8 ROUL.
 PRIX DU SUPERMARCHÉ 2⁹⁹
1.99



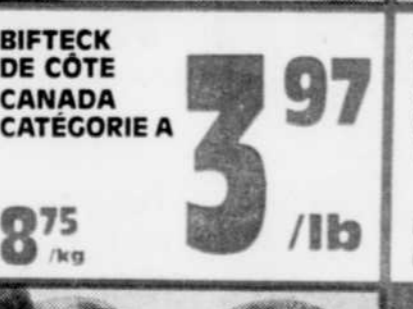
ECONOMISEZ 282
ÉPAULE DE PORC FUMÉ GENRE PICNIC LAFLEUR
 /kg
1.28 /lb



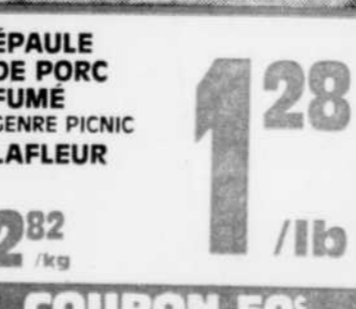
ECONOMISEZ 282
ÉPAULE DE PORC FUMÉ GENRE PICNIC LAFLEUR
 /kg
1.28 /lb



ECONOMISEZ 196
SAUCISSES FUMÉES TAILLEFER
 POT DE 450 g
.99 ch.



ECONOMISEZ 196
PÊCHES PRODUIT DE LA CALIFORNIE GR 80-88
 /kg
.89 /lb



ECONOMISEZ 149
ASSOULPISSEUR DE TISSUS PRINTEMPS
 CONT. DE 3.6 L
 PRIX SPECIAL SANS CE BON 1⁴⁹
.99



ECONOMISEZ 196
SAUCISSES FUMÉES TAILLEFER
 POT DE 450 g
.99 ch.



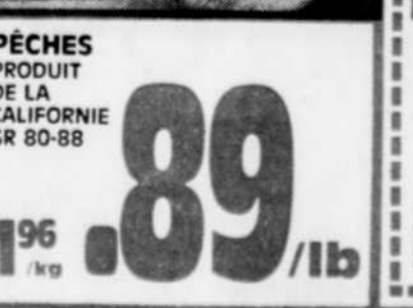
ECONOMISEZ 196
PÊCHES PRODUIT DE LA CALIFORNIE GR 80-88
 /kg
.89 /lb



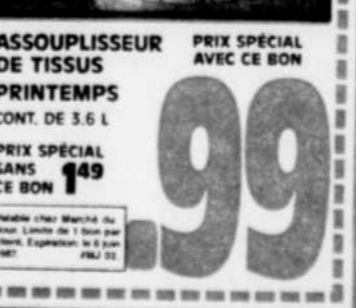
ECONOMISEZ 149
ASSOULPISSEUR DE TISSUS PRINTEMPS
 CONT. DE 3.6 L
 PRIX SPECIAL SANS CE BON 1⁴⁹
.99



ECONOMISEZ 196
SAUCISSES FUMÉES TAILLEFER
 POT DE 450 g
.99 ch.



ECONOMISEZ 196
PÊCHES PRODUIT DE LA CALIFORNIE GR 80-88
 /kg
.89 /lb



ECONOMISEZ 149
ASSOULPISSEUR DE TISSUS PRINTEMPS
 CONT. DE 3.6 L
 PRIX SPECIAL SANS CE BON 1⁴⁹
.99

L'ordre du jour: ÉCONOMISEZ!

PLACE LEBOURGNEUF 5500 BOUL. DES GRADINS CHARLESBOURG

POUR VOUS RÉSERVER LE DÈJÀ EN L'INTÉRIEUR LES QUANTITÉS PAR DE VENTE AUX MARCHANDS, PROTEGEZ VOS MARCHÉS. ÉVITÉZ LES ÉCHANGES, LES ÉCHANGES SONT CALQUÉS SUR LE PRIX HABITUEL DES SUPERMARCHÉS. LES QUANTITÉS DISPONIBLES SONT LIMITÉES. LE DÉPART DE NOTRE MARCHÉ COMMENCERA À 10 HEURES.



ARTS ET SPECTACLES
Nena Dunn, une chanteuse de jazz à voir au Zanzibar

Le Zanzibar continue de semaine en semaine à régaler sous toutes ses formes les amateurs de jazz. Vous vous pointez le nez jusqu'au haut de l'escalier du 215 de la rue Saint-Jean (dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste) et, presque à chaque fois, vos oreilles sont agréablement surprises par la qualité des musiciens qui s'y font entendre.

Ce peut être de bons musiciens mais relativement peu connus, hors du cercle intime, ou d'autres plus facilement reconnaissables tels que ceux de Contrevent qui étaient de passage il y a quelques semaines, en attendant d'avoir le plaisir de les entendre au Festival de jazz de Montréal.

Au nombre des belles surprises, on peut sûrement inclure l'apparition au Zanzibar de la chanteuse noire new-yorkaise Nena Dunn qui interprète avec un talent évident les standards du jazz tels que le classique *Summertime* de Gersh-

win. Elle procure à l'auditeur autant de plaisir qu'elle en éprouve elle-même. Il suffit de l'entendre pour s'en convaincre. Des interprétations faites d'accents rythmiques et de variations mélodiques qui lui sont très personnelles. Et tout cela est donné sans prétention.

Est-ce à dire que les propres du Zanzibar ont gagné à la loterie, ayant maintenant les moyens de faire venir des musiciens de l'extérieur? Non pas. C'est que Nena Dunn a emménagé à Québec depuis quelque temps. Les habitués de clubs de la région, dans des genres musicaux très différents, ont eu plus souvent l'occasion de l'entendre que les amateurs de jazz. Elle avait aussi passé quelques années dans le monde jazzique de Montréal, chantant notamment avec le pianiste Oliver Jones. C'est un musicien de l'ex-groupe Orange qui l'a retenue à Québec. Le bassiste Denis Perron l'accompagne donc, en compagnie de Pierre Labrie à la batterie, de Marcel Couture aux claviers et de Daniel Charron aux saxes.

Une dernière chance de l'entendre, ce soir, à compter de 22h00.

C'est gratuit.

Zanzibar à l'air libre
 Profitons de l'occasion pour donner quelques informations sur la programmation à venir. Lundi, mardi et mercredi soirs prochains (8, 9 et 10 juin), ce sera au tour d'un groupe de circonstance, Ictus, formé par le vibraphoniste Gilles Bernard avec le saxo Maurice Bouchard, le contrebassiste Daniel Marcoux et le batteur Reynald Drouin.

Suivra ensuite un trio, nommé Rencontre, constitué du percussionniste Pierre Tanguay, du guitariste Marc Villemure et du bassiste Lisle Ellis. Villemure reviendra ensuite pour tout le mois de juillet (les lundis et mardis) en formation cette fois avec Daniel Marcoux et François Beausoleil. Il y aura cependant une addition d'importance les 15, 16 et 17 juillet, à l'occasion du Festival d'été de Québec, avec la visite de l'artiste brésilien Paolo Ramos.

En août, le Zanzibar se mettra à de nouveau à l'écoute du percussionniste Pierre Tanguay et de quelques musiciens invités.

ART'UALITÉ



Le Moulin des Arts, à St-Étienne

Journée conférence sur le bois

Une journée conférence sur le bois et la création en sculpture aura lieu, le samedi, 6 juin, au moulin de la Seigneurie des Aulnaies, à Saint-Roch-des-Aulnaies. Organisée par l'École-atelier de formation en sculpture de Saint-Jean-Port-Joli, cette journée-conférence s'adresse à tous les artistes, artisans et amateurs de sculpture. M. Jean Bélisle, coauteur du livre sur *La sculpture*

ancienne au Québec, parlera du «bois sculpté du 18e au 20e siècle», le critique Denis Lessard du «bois dans l'art contemporain québécois et canadien» et M. Yvon Noël, professeur à l'École-atelier de sculpture, de «la matière: mythes, procédés et expression». Les ateliers se dérouleront de 9h à 16h et seront suivies d'une discussion. Le coût est de \$25, incluant le dîner.

Exposition au Moulin des Arts de Saint-Étienne

Plus de 90 artistes participent, en fin de semaine, à la 24e édition de l'exposition champêtre annuelle du Moulin des Arts, à Saint-Étienne. Le public est invité à venir admirer leurs oeuvres, samedi et dimanche, de 10h à 19h. L'entrée est gratuite et l'exposition aura lieu beau temps, mauvais temps.

Il y aura des ateliers de créativité pour les enfants, des concerts et la réalisation d'une murale collective. On en profitera également pour remettre, pour une cinquième année consécutive, le prix Albert-Rousseau, attribué à l'artiste dont l'oeuvre présentée sera jugée la meilleure. L'an dernier, le récipiendaire avait été M. Gaétan Grondin.



Le pape Jean-Paul II

Jean-Paul II à Quatre Saisons

MONTREAL (PC) - Le pape Jean-Paul II ouvrira l'Année mariale par un message de paix que Télévision Quatre Saisons diffusera en direct, samedi, à midi. Le souverain pontife dirigera une heure de prière en la basilique Sainte-Marie-Majeure, de Rome, à précisé lundi un porte-parole de TOS. Il y aura aussi des images provenant d'une douzaine de sanctuaires à travers le monde, dont la basilique de Cap-de-la-Madeleine, au Québec.

SALON DE LA RÉADAPTATION
 3 au 5 juin 1987
 Centre Municipal des Congrès de Québec

Pour la première fois en Amérique du Nord, un SALON DE LA RÉADAPTATION ouvert au grand public.

Plus de 140 kiosques:

- Fabricants d'équipements adaptés
- Hôpitaux
- Centres de réadaptation
- Associations
- Services gouvernementaux
- Corporations professionnelles
- Maisons d'enseignement

offrant de l'information sur les incapacités motrices, visuelles, auditives, intellectuelles et organiques

EXPOSITION D'OEUVRES D'ART

De partout au Canada, des Artistes vivant avec une limitation exposeront: tableaux et sculptures. Certains artistes exécuteront des oeuvres sur place. Exposition à ne pas manquer.

3 au 5 juin 1987
 Salle Québec — Centre Municipal des Congrès

HORAIRE
 Mercredi 3 juin 18h00 à 22h00
 Jeudi 4 juin 13h30 à 22h00
 Vendredi 5 juin 10h00 à 18h00

RÉSERVATIONS
 de groupe
 Francine Lortie
 Tél.: 649-3700

LE DÉFI DE LA PARTICIPATION

Venez assister à des activités sportives adaptées! 10 activités sportives de démonstration et de participation pour personnes ayant des limitations fonctionnelles.

À ne pas manquer: une course de 20 kilomètres en fauteuil roulant, de niveau international, avec la participation du champion mondial «André Viger».

Judi - 4 juin 1987 — 16h30 à 20h00

Pavillon d'Éducation physique et des sports
 Université Laval

ENTRÉE GRATUITE BIENVENUE À TOUS

En collaboration avec:
LE SOLEIL et campwagon BERNIÈRES

CORRECTIONS

Cahier "Timothy Fête Papa" encarté dans Le Soleil de mercredi le 3 juin '87:

Page 14. Complète d'été de fabrication canadienne, Prix Eaton l'ens. 2 pièces 149.99. Disponible à notre magasin Eaton de Place Ste-Foy.

Page 17. Cosmétiques pour hommes. Calvin de Calvin Klein. Articles A-B-C.

Articles D.E. Fragrances pour hommes de Givenchy. Xerius. Ces articles sont offerts à notre magasin Eaton Place Ste-Foy seulement.

Page 19. K - Ensemble rasoir et chape en céramique, non offert.

23.C - Sac de golf "Century" offert en marine ou noir seulement.

25.J - Livre "Records québécois". Non offert.

24. Cadeaux pratiques pour un papa bricoleur. Les articles de quincaillerie sont disponibles aux Galeries de la Capitale.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.

EATON

ARTS ET SPECTACLES

Pour les pianistes duettistes Guy Campion et Mario Vachon

«En deux temps»..., ni populaire ni classique



Petite pause pour le photographe en pleine répétition à quatre mains pour Mario Vachon à gauche et Guy Campion qui jouent cependant l'essentiel de leur programme sur deux pianos.

♦ Ils jouent ensemble depuis cinq ans et, pour une fois, les pianistes duettistes Guy Campion et Mario Vachon se sont donné une occasion de jouer enfin un répertoire de leur propre choix.

par Louis TANGUAY

On peut même dire plusieurs occasions, car le spectacle qu'ils présenteront, le samedi 20 juin, à la salle de l'Institut canadien, avec pour titre *En deux temps*, ils le donnent déjà, demain soir à Sainte-Anne-des-Monts, en Gaspésie, et ils espèrent avoir la chance de le reprendre à l'automne.

Spectacle ou concert

Rencontrés, hier, pendant une répétition, ces deux pianistes identifiés au répertoire classique et de musique actuelle hésitent entre les mots concert et spectacle.

Car, comme ils en destinent le contenu à un public pas nécessairement formé de mélomanes avertis, la soirée sera étayée de commentaires.

De plus, le programme se composera, pour la première partie, de

pièces classiques puisées chez Bach, Brahms, Henri Gagnon, Ravel et Gershwin, mais en deuxième partie, de pièces reflétant l'époque du cinéma muet.

Ils savent très bien qu'en incorporant par exemple trois «ragtime» à ce scénario, ils risquent de faire froncer bien des sourcils chez les puristes, car, souligne Mario Vachon, «aussitôt qu'un artiste porte une étiquette classique, il n'a plus le droit de faire ce qu'il aime».

Ils ont donc décidé de passer par dessus ce préjugé qui les a souvent fait jouer devant un groupe de 50 personnes des manuscrits parfois presque illisibles, surtout en musique contemporaine.

Ils ont en effet été entendus à quelques reprises dans des concerts de l'Association de musique actuelle de Québec, en plus d'enregistrer, au cours des derniers mois, des émissions pour la radio MF de Radio-Canada et de participer à d'autres événements, notamment à l'université Laval.

Ils tiennent cependant à présenter un programme original pour faire notamment connaître des compositeurs canadiens comme Alexis Contant et Henri Gagnon.

Un programme ni populaire ni classique, mais n'a-t-on pas dit de Gershwin qu'il composait du jazz sophistiqué ou encore du «classique jazzé»? ♦

À la salle rénovée du Moulin Marcoux, le programme d'été s'annonce florissant

♦ L'été s'annonce chargé dans la salle rénovée du Moulin Marcoux, à Pont-Rouge.

par Louis TANGUAY

En effet, chaque vendredi soir (ou presque, certains spectacles étant présentés le samedi) amènera à cet endroit, un spectacle de qualité d'ici à la fin d'août, si on se fie au programme récemment rendu public par la Corporation du Moulin Marcoux, un organisme sans but lucratif qui anime cette salle inaugurée en 1977 par Félix Leclerc, en

plus d'avoir consacré des efforts importants à la restauration du moulin et à l'organisation d'expositions et de diverses autres activités.

Cette année, c'est la salle de spectacle, elle-même, qui a reçu, pour ses 152 sièges un rejuvenissement, principalement au plan technique pour la sonorisation et l'éclairage et avec des déboursés de \$98 000 dont \$78 000 sont venus du ministère des Affaires culturelles et le reste de la participation du milieu.

Vendredi dernier, la scène recevait Albert Millaire et, ce samedi-ci, elle est occupée par des artistes moins connus, Lise Gingras et Francine Gagnon dans un spectacle multidisciplinaire intitulé *Arabesque* et Yolande Prémont et Stéphane Parent dans un spectacle de théâtre, *Novembre High Park*.

À venir, d'ici la fin du mois, en chanson, Sylvie Tremblay, le 12 juin, Pierre Létourneau, le 19; en musique, le quatuor Tropical Boogaloo, le 26 et en théâtre, *Manon Last Call* de Jean Barbeau, jouée par la

groupe Trip de Sainte-Catherine, le 27.

Juillet et août

Le mois de juillet débute en mime avec Omer Veilleux, le 3. Mais Belgazon et Jim Corcoran sont, pour la chanson, respectivement au programme les 11 et 17, suivis d'un duo

de guitaristes classiques marseillais, François Paut et Vianney Rabhi, le 24 et de Marie-Claire Séguin, le 31.

Viennent ensuite Sylvain Lelièvre, le 7 août; Bernard Cimon, le 14; Claude Gauthier le 21 et Alain Lamontagne le 28. ♦

Urban Sax à Montréal, cet été

♦ MONTRÉAL (PC) - Un groupe fantaisiste et polyvalent de France, Urban Sax, comprenant 50 musiciens et danseurs, donnera un grand spectacle gratuit au Festival international de jazz de Montréal, le mercredi 1er juillet.

Urban Sax s'exécutera en plein air, à la tombée du jour, devant le complexe Desjardins.

Les saxophonistes, choristes et acrobates d'Urban Sax se distinguent par leurs costumes fluorescents, transparents, avec de drôles d'excroissances, comme le montre un film de présentation.

Chaque spectacle est unique, et est spécialement conçu pour le site où il est donné.

Celui de Montréal devrait durer environ 75 minutes. S'il fait trop mauvais, il pourra être donné à l'intérieur du complexe Desjardins. ♦

Prix Liberté à Bonner et Zagajewski

♦ PARIS (AFP) - Le Prix de la Liberté 1987 a été décerné, hier, à Paris, conjointement au poète, romancier et essayiste polonais Adam Zagajewski pour son roman *Coup de crayon* et à Elena Bonner, l'épouse de l'académicien soviétique Andreï Sakharov, pour son livre *Un exil partagé*.

Fondé en 1980 et parrainé par la section française du PEN-Club, le Prix de la Liberté honore chaque année un écrivain qui défend la liberté de pensée et d'expression dans son pays d'origine. Depuis l'an dernier, il peut être décerné également à un écrivain en exil, ce qui est le cas d'Adam Zagajewski qui vit à Paris. ♦

UN SERVICE TRÈS SPÉCIAL!
3 Filles
à la Recherche du Plaisir
PLUS Copies de Jovanna Carpentier
MIDI-MINUIT
Des 13040 - 252 - St-Joseph est

Offenbach OU LE RIRE EN MUSIQUE
AVEC
Les Artistes du Théâtre Lyrique du Nord
• YVES CANTIN, directeur artistique
• décors: BERNARD PELCHAT • mise en scène: ROGER GOSSELIN
• coiffures et maquillages: ROBERT FOURNIER

• Centre de services living, Lac-Beauport • Pharmacie Beauchemin, 200, des Chênes ouest, Québec
• La Manonette, 1011, Bourlambaie, Québec - 1297, Maguire, Silery

AU CENTRE DE SKI LE RELAIS, LAC-BEAUPORT
Tous les vendredis et samedis, du 19 juin au 5 septembre à 20h
(Exception: samedi 8 août et dimanche 9 août à 20h)

BILLETTS 13!
en vente dès maintenant

BILLETTS DISPONIBLES:
• Centre de services living, Lac-Beauport • Pharmacie Beauchemin, 200, des Chênes ouest, Québec
• La Manonette, 1011, Bourlambaie, Québec - 1297, Maguire, Silery

SUR PLACE:
charcuterie, vins et fromages
RENSEIGNEMENTS:
849-8340
Importante collaboration:
MOLSON - CHRC
(une production: Les Disques Lydis-Françoise Inc.)

Désolé! Déjà complet! 19-26 juin 24 juillet

(70MM) 14 ANS (INDICATEUR)

SIX-TRACK DOLBY STEREO PRESENTATION

AL CAPONE.
Il regnait sur Chicago et son pouvoir était absolu. Personne ne pouvait le toucher. Personne ne pouvait l'arrêter. Jusqu'au jour où Bob Neas et une poignée d'hommes ont juré de le mener à sa perte.

THE UNTOUCHABLES

PARAMOUNT PICTURES PRESENTE: 'THE UNTOUCHABLES', UNE PRODUCTION ART LINSON. UN FILM DE BRIAN DE PALMA. AVEC KEVIN COSTNER, CHARLES MARTIN SMITH, ANDY GARCIA, ROBERT DE NIRO dans le rôle de AL CAPONE. ET SEAN CONNERY dans le rôle de MALONE. Musique: ENNIO MORRICONE. Scénario David Mamet. Production: ART LINSON. Réalisation: BRIAN DE PALMA.

V.O. ANGLAISE **STE-FOY** 12h00, 14h20, 16h40, 19h00, 21h20. (Laissez-passer non valides)

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

GAGNANT DE 4 OSCARS **MEILLEUR FILM**
PLATOON
VERSION FRANÇAISE
PLACE CHAREST

MEL DAVAN GIBSON GLOVER
L'ARME FATALE
VERSION FRANÇAISE
LETHAL WEAPON
LE PARIS

GAGNANT DE 3 OSCARS
Chambre avec Vue...
PLACE CHAREST

Robert DeNiro
ANGEL HEART
(Les portes de l'Enfer)
VERSION FRANÇAISE
PLACE CHAREST

THE GATE **LA FISSURE**
EN VERSION FRANÇAISE
PLACE CHAREST CINÉMA LIDO

POLICE ACADEMY 4
VERSION FRANÇAISE
PLACE CHAREST CINÉMA LIDO

LE DECLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN
LE PARIS

MICHAEL J. FOX
THE SECRET OF MY SUCCESS
PLACE CHAREST

PAUL HOGAN
"Cocodile" DUNDEE
LE PARIS VERSION FRANÇAISE

STOLTE GARCIA SAMI FREY
l'État de Grâce
PLACE CHAREST

Me regardez pas
COURS PRIVÉ
PLACE CHAREST

STALLONE
LE BRAS DE FER
CANTIERE CINÉMA ST-GEORGES

Offrez-vous une VRAIE SORTIE

Un crime violent. Une liaison secrète. Un seul témoin.
En sem.: 19h05 et 21h15.
FAUX TÉMOIN
V.F. de "The Bedroom Window"
GALERIE CAPITALE 6201 Boul. des GALERIES 6200-7250

Le système lui a fait un sale coup. Plus personne ne lui fait de sale coup.
SCHWARZENEGGER LE CONTRAT
Version française de "Raw Deal"
19h15 et 21h15.
GALERIE CAPITALE 6201 Boul. des GALERIES 6200-7250

"Une comédie farfelue menée à un rythme trépidant."
ARIZONA JUNIOR
En sem.: 19h30 et 21h30.
GALERIE CAPITALE 6201 Boul. des GALERIES 6200-7250

VERSION FRANÇAISE
Andrew McCarthy, Kim Cattrall
Mannequin
... qui n'a pas rêvé de tomber amoureux d'un mannequin ?
En sem.: 18h20, 20h00, 21h40.
GALERIE CAPITALE 6201 Boul. des GALERIES 6200-7250

En sem.: 19h00 et 21h15.
BLUE VELVET
VERSION FRANÇAISE
En collaboration avec les distributeurs CINE 980 Québec

13h00, 14h45, 16h30, 18h15, 20h00, 21h45.
EVIL DEAD 2
MORT À L'AUBE
STE-FOY 2500 Boul. LAURIER 656-0522

EDDIE MURPHY BEVERLY HILLS Cop II
V.O. ANGLAISE
Laissez-passer non valide
Ste-Foy: 12h30, 14h45, 17h00, 19h15, 21h30.
Pl. Québec: 19h15 et 21h30.
STE-FOY 2500 Boul. LAURIER 656-0522 PLACE QUÉBEC 3-PLACE QUÉBEC 525-4523

Changements au Télé-Magazine

MERCREDI 3 JUIN

17h00 (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12)
19h30 (13) LE VAGABOND
19h30 (14) DAYS AND NIGHTS OF MOLLY DODD
20h00 (15) (16) (17) (18) (19) (20) (21) (22) (23) (24) STATION SOLEIL
SEMAINE DE LA CHANSON FRANCOPHONE. Inv: Joe Boncompagni, Richard Séguin et Françoise Raymond.
21h30 (25) (26) (27) (28) (29) (30) (31) (32) (33) ORCHESTRE SYMPHONIQUE
22h00 (34) HOTEL
00h00 (35) DISCOVER
01h30 (36) KEYS TO SUCCESS

ARTS ET SPECTACLES

Tournage à Montréal à partir du 12 juin Monaco, théâtre des premières scènes de la série Formule 1

♦ MONTREAL (PC) - Les premières scènes de course de la série *Formule 1* ont été tournées en fin de semaine, au Grand Prix de Monaco. Serge Dupire, Manuel Gelin et d'autres comédiens étaient mêlés à la foule ainsi qu'aux pilotes et leurs techniciens, aux puits de ravitaillement et à la ligne de départ du circuit monégasque.

par Pierre ROBERGE

Le producteur Claude Héroux a rappelé, hier, que l'équipe de production rentrerait bientôt à Montréal, pour tourner dans l'île Notre-Dame à l'occasion des courses des 13 et 14 juin.

Le litige entre les brasseries Labatt et Molson, qui prive Montréal d'un vrai Grand Prix, cette année, oblige les producteurs à se contenter de petites courses (Formule 2000 et autres) en arrière-plan; les foules seront moins importantes.

Suivant un accord entre la compagnie de M. Héroux, son partenaire français (Vamp Productions) et la FOCA (association des constructeurs), l'équipe de tournage a accès au site des Grands Prix. Ainsi elle tournera à Detroit, en Espagne, au Portugal et en Hongrie, entre autres.

M. Héroux a souligné la cruelle ironie de cette situation: Montréal, où a été conçue la pro-

duction, est le seul endroit où l'équipe ne peut s'appuyer sur la tenue d'un Grand Prix de Formule-1 officiel.

Dupire et Gelin interprètent les deux pilotes de l'écurie Sinclair. Daniel Gelin, père de Manuel, joue le propriétaire de cette écurie fictive; Raymond Legault personnifie un reporter.

Egalement de la distribution, Chantal Provost, l'italienne Barbara Cupristi, Steve Banner (il était dans Les Fous de Bassan), la Torontoise Dominique Blythe ainsi que Gael Legrand (rôle de Monica).

Les 13 épisodes de Formule 1 doivent sortir à la télévision en France, à la chaîne privée TF-1, au printemps de 1988, puis ici au réseau privé TVA, l'automne suivant.

Le tournage de la série de \$13 millions a été reporté d'avril à la fin de mai, explique Claude Héroux, afin de resserrer le scénario et donner de la profondeur au personnage de Monica. Les prises de vue au circuit du Castelet (Midi de la France) ont donc été annulées.

Une grande partie du tournage se déroulera à Montréal et dans la région, du 12 juin jusqu'à la mi-août.

Lance et Compte

♦ La série *Lance et Compte I* sera par ailleurs reprise à compter de novembre, à Radio-Canada. Les épisodes seront présentés, le jeudi et vendredi, à 21h, pour se conclure juste avant Noël. En anglais, elle est reprise à CBC, cet été, le jeudi, à 21h, débutant le 4 juin.

Lance et Compte II suivra au réseau français en janvier, probablement le mardi. L'équipe de production doit rentrer de France le 19 juin, pour tourner à Montréal jusqu'au milieu d'août.

Quant à *Lance et Compte III*, M. Héroux a confirmé que Radio-Canada avait donné le feu vert pour l'écriture de 13 épisodes. Son budget serait de l'ordre de \$8 millions soit le même que pour celle de *Lance et Compte I*, à comparer aux \$13 millions de la deuxième série; la diffusion serait pour le début de 1989.

À propos de *Lance et Compte I*, M. Héroux a indiqué qu'un désaccord persiste avec l'Union des artistes concernant les droits de suite. De sorte que la série ne peut toujours pas être exploitée sur le marché du magnétoscope.



«L'homme qui plantait des arbres», du Canadien Frédéric Back, a mérité un grand prix à Annecy.

Festival du film d'animation d'Annecy Un grand prix pour «L'homme qui plantait des arbres», de Back

♦ PARIS (AFP) - Deux films ont remporté cette année le grand prix du festival du film d'animation d'Annecy (Alpes françaises): *L'homme qui plantait des arbres* de Frédéric Back (Canada), également prix du public, et *Un monde pourri* (Smatchkan Sviat) de Bokyo Kanev (Bulgarie).

Le premier prix spécial du jury a été attribué à l'unanimité à *Seiltanzer* (Equilibristes) de Raimund Krumme (RFA). Deuxième prix spécial du jury (pour le rythme et le montage): *Girls night out* de Joanna Quinn (Grande-Bretagne). Troisième prix spécial du jury (pour la

décoration): *the door* (dver) de N. Shorina (URSS).

♦ Prix de la première oeuvre: *La galette aux grains de pavot* de La Fert de E. Martchenko (URSS).

♦ Prix du film de commande à l'unanimité: *Giordano* de Chris Hinton (Canada).

♦ Prix du film publicitaire: terminent ex-aequo *the gardian mupets* (les marionnettes du journal) de Peter Lord et David Sproxton (Grande-Bretagne) et *Orangina barman story* d'Olivier Esmein, François Boiron (France).

the black dog de Alison de Vere (Grande-Bretagne).

♦ Prix de la meilleure bande annonce: *M-Mollusk* de Cori Willat (USA).

♦ Prix images de synthèse 2D: *Garnet d'esquisses* de Michael Gaumnitz (France).

♦ Prix images de synthèse 3D: *Luxo Jr.* de John Lasseter (USA).

♦ Prix du long métrage Annecy 87: *When the wind blows* de Jimmy Murakami (Grande-Bretagne).

♦ Mention spéciale du jury: *The victor* de Phil Austin, Derek Hayes (Grande-Bretagne).

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivé-Sud.

- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galeries Canadière, 661-8575). *Cobra* (6) 19h35. Bras de fer (5) 21h20. 14 ans. Prix d'entrée: \$5,50; \$4,75 14-17 ans; \$3, moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). *Cinéma 1*: La fissure (-) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. 14 ans. *Cinéma 2*: L'état de grâce (5) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. *Cinéma 3*: Angel Heart (3) Dolby. 12h, 14h30, 17h, 19h30, 21h55. 14 ans. *Cinéma 4*: Cours privés (-) 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20. 14 ans. *Cinéma 5*: Platoon (3) version française. Dolby stereo. 13h10, 16h10, 19h10, 21h40. 14 ans. *Cinéma 6*: Chambre avec vue (3) 13h25, 16h30, 19h, 21h30. *Cinéma 7*: Police académie no 4 (6) 13h15, 15h20, 17h25, 19h45, 21h50. *Cinéma 8*: Secret of my success (4) v.o.a. 12h15, 14h35, 16h55, 19h20, 21h45. G. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 étudiants 14-17; \$3, âge d'or et enfants moins de 14 ans.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750). Le nom de la rose (4) 12h, 21h15. 14 ans. *Chambre avec vue* (3) 12h30, 19h. G. *Souviage et dangereuse* (4) 14h45, 21h15. 14 ans. *I love you* (4) 17h. G. *Manner* (4) 14h30, 16h45, 19h15. G. Prix d'entrée: \$4; \$2,50 pour les 50 ans et plus; \$2,50 pour les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Le contrat (5) 19h15, 21h15. Salle 2: Arizona junior (4) 19h30, 21h30. G. Salle 3: Mannequin (5) 19h20, 20h, 21h40. G. Salle 4: Faux témoin (4) 19h05, 21h15. G. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 pour 14 à 17 ans; \$3, enfants et âge d'or.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle Lévis 1: Police Académie 4 (6) 19h30, 21h15. G. Salle Etchemin 2: La fissure (-) 19h30, 21h15. G. Prix d'entrée: \$2,50; \$1,50 pour les 13 ans et moins, pour chaque salle.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). Trois filles à la recherche du plaisir (-) 13h40, 16h15, 18h55, 21h30. Couple de joyeuse compagnie (-) 14h55, 17h30, 20h10. 18 ans. Prix d'entrée: \$5,00.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: L'arme fatale (4) 12h45, 14h50, 16h55, 19h, 21h05. 18 ans. Salle 2: Crocodile Dundee (4) 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h20. G. Salle 3: Le déclin de l'empire américain (4) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. 14 ans. Prix d'entrée: \$5,50; \$4,75 pour les 14-17 ans; \$3, âge d'or moins de 14 ans par chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Blue

Velvet (4) v.f. 19h, 21h15. 18 ans. Salle 2: *Beverly Hills cop 2* (4) v.o.a. 19h15, 21h30. ♦ Les laissez-passer ne sont pas acceptés

pour ce film. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 14-17 ans pour chaque salle; \$3, enfants et âge d'or avec carte des Cinémas l'Unité seulement.

A SURVEILLER

Salon de la Réadaptation

Pour la première fois en Amérique du Nord, un salon consacré aux personnes vivant une diminution de leur mobilité en raison de troubles respiratoires ou cardiaques, d'un accident d'automobile ou à cause de l'âge, se tient du 3 au 5 juin au Centre municipal des Congrès. 140 kiosques offrent des informations et démonstrations sur des services et produits destinés à améliorer la vie de ces gens vivant avec des limitations fonctionnelles, de leurs proches et des intervenants qui oeuvrent auprès d'eux.

Il sera également possible d'admirer une exposition d'oeuvres réalisées par des artistes aux prises avec ces difficultés. Quelques uns seront présents et permettront aux visiteurs d'admirer les techniques qu'ils ont développées pour leur permettre d'exercer leur art. Le Salon ouvrira ses portes ce soir à 18h. Par la suite on pourra le visiter demain de 13h30 à 22h et dimanche de 10h à 18h. Demain, entre 16h30 et 19h30, le Pavillon de l'Éducation physique et des sports (PEPS) présentera une activité parallèle. Il s'agit du «Défi de la participation». 150 athlètes participeront à des activités sportives adaptées (basketball en fauteuil roulant, water polo en tubes, etc.). L'entrée est gratuite.

Pique-nique des Martin

La Société Généalogique des Martin organise un pique-nique le 28 juin à compter de 10h, au Parc Historique provincial de Pointe-du-Moulin, à l'île Perrot. Tous les Martin, leurs parents et leurs amis sont les bienvenus. Le tout est gratuit. Chacun apporte sa chaise pliante et son pique-nique. Rens: 831-6516.

Retrouvailles des Rhapsodes

Tous les membres des Rhapsodes, anciens et actuels, sont invités à une journée-retrouvailles qui se tiendra samedi au camp Le Saisonier du Lac-Beauport. On se retrouve à 8h pour les inscriptions, face à l'entrée principale du pavillon Casault de l'Université Laval. Coût: \$30; \$25, pour les enfants. Le chant sera à l'honneur et un mini-concert clôturera la journée. Rens: Martin Bernard (652-1672) ou Marc-André Bluteau (648-6663).

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: *The untouchables* (-) 70mm. Dolby Stereo. 12h, 14h20, 16h40, 19h, 21h20. ♦ Laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. Salle 2: *Beverly Hills cop 2* (4) 12h30, 14h55, 17h, 19h15, 21h30. G. ♦ Les laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. Salle 3: *Evil dead no 2* (-) 13h, 14h45, 16h30, 18h15, 20h, 21h45. 14 ans. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 pour les 14-17 ans; \$3, pour les enfants et âge d'or.

CINÉ-PARCS BEAUPORT (667-5362). Ecran no 1: *Karaté Kid* - Le moment de vérité 2e partie (4) A propos d'hier soir (4) 14 ans. Ecran no 2: *Le bras de fer* (4) *Mad Max 3 - Au-delà du dôme du tonnerre* (4) G. Ecran no 3: *Académie de police 4* (6) *Cobra* (6) 14 ans. *DE LA COLLINE* (831-0778). Ecran no 1: *Crocodile Dundee* (4) *Top Gun* (5) G. Ecran no 2: *Rocky IV* (5) *Polttergeist 11* (4) 14 ans. Ouverture à 19h30. La projection est au crépuscule. Prix d'entrée: \$5; \$1, pour les enfants de 6 à 13 ans; gratuit pour les 5 ans et moins.

VIDÉOTHÉÂTRE. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: (529-0924). Auj. 14h, 17h, 19h. Les filles c'est pas pareil.

BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-ALBERT, 5 rue des Ormes. Rens: (623-7996). Auj. 14h. Les fabuleuses aventures du légendaire baron.

BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-CHARLES, 400, 4e avenue. Rens: 691-6358. Auj. 14h30. La nouvelle génération et La Nouvelle Angleterre.

THÉÂTRE

L'AUBERGE DES MORTS SUBITES de Félix Leclec. Avec les élèves de V Secondaire de la polyvalente La Seigneurie, Beauport. Ce soir et demain 20h. Auditorium de la polyvalente Samuel-de-Champlain, 2740 rue Saint-David, Giffard. Prix d'entrée: \$3. Réservation: 667-4115.

THÉÂTRE D'ÉTÉ

THÉÂTRE LA FENIÈRE. 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette. Réservations: 872-

1424. A frais virés d'André Jean. Avec Denise Dubois, Louis Fortin, Jean-François Gaudet, Jacques Leblanc et Michèle Sirois. Mise en scène de Jacques-Henri Gagnon. Mar. au dim. 20h30. Prix d'entrée: \$12; \$14. Se termine le 18 juin.

THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE. Parc du Bois de Coulonge, Sillery. Réservations et informations: (418) 681-0088 et 681-4679. Passion de Peter Nichols dans une traduction de François Tasse. Avec Monique Miller, Jean-René Ouellet, François Tasse, Marie-Christine Perreault, Lisette Saint-Geais, Marie-Ginette Guay et Jacques Baril. Mise en scène de François Tasse, assisté de Jacques Lessard. Mar. au ven. 20h. Sam. 19h et 22h. Billets: \$12 et \$14. Se termine le 20 juin.

MUSIQUE

LE TRIO LYRIQUE DU QUÉBEC. Avec le ténor Léonard Bilodeau, Gaetan Labbé, baryton, Danièle Bédard, soprano. Au piano: Esther Gonthier. Mer. et ven. Salle Baillarge de l'hôtel Clarendon. Réservation: 692-2480.

SPECTACLE

IGNITION avec la chanteuse Nina Dunn et des ex-musiciens du groupe Orange. Ce soir 22h. Zanzibar, 215 rue Saint-Jean. Entrée libre.

EXCITER & GRYPPT «The Wicked Tour '87». Ce soir. Cabaret le Saint-Charles. Prix d'entrée: \$8.

REUNIONS

Nouveaux sentiers Familles Monoparentales. Ce soir 19h30. Assemblée générale du Conseil d'administration. Au 435 rue du Roi. Rens: 529-4913.

Association des Familles Monoparentales. Assemblée générale annuelle, ce soir 18h30. Centre communautaire St-Romuald, 155 Du Sault, St-Romuald. Rens: 839-1537 ou 2355.

Congrès régional du Comité exécutif régional de la fédération 24 des cercles de fermiers du Québec et le cercle Ste-Anne de Val-Bélair. Auj. à l'église Ste-Anne, 1787 boul. Pie XI, Val-Bélair. Une exposition de pièces d'artisanat est également présentée à la salle du Carrousel, 1816 boul. Pie XI, de 11h à 14h.

Soirée d'information sur la paix mondiale. Ce soir 20h. «Un nouveau modèle d'organisation sociale: la foi bahá'í». Centre d'information bahá'í, 75 rue d'Auteuil. Entrée libre. Rens: 682-3793.

CONFÉRENCE

Association des biologistes du Québec. A 17h30. Sujet: Pour une stratégie québécoise de la conservation. Invite: Harvey Mead, président. Union québécoise pour la Conservation de la Nature (UQCN). Auditorium de l'Aquarium de Québec, 1675 du Parc, Sainte-Foy. Prix d'entrée: \$2; gratuit pour les membres.

Association Gnostique Internationale de Recherche Anthropologique (AGIRA). Ce soir 19h30. Sujet: L'Israël, le judaïsme et la Gnose par Gaal Cohen d'Israël. Au 370 chemin de la Canardière, coin de l'avenue, Limoilou. Rens: 524-8971. Entrée libre.

POUR LES ENFANTS

Place du Village, Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 St-Joseph. Place du Village. Rens: 529-0924. Auj. 14h. La bicyclette de Julie d'Astrid Lindgren. Heure du conte pour les 4-6 ans.

SALON DE LA RÉADAPTATION

Aussi exposition d'oeuvres d'art. Jusqu'au 5 juin. Mercredi 18h à 22h; Jeudi 13h30 à 22h et vendredi 13h30 à 18h. Centre municipal des Congrès de Québec. Entrée libre.

CONCERT BÉNÉFICE

Au profit de

FONDATION DE



L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC

Une tradition d'excellence

Sous la présidence d'honneur du Révérend Père Adrien Pouliot, S.J.

LES VIOLONS DU ROY

présente un concert BACH en formation de chambre

Date: Le dimanche 21 juin 1987

Heure: 20h30

Endroit: Basilique-Cathédrale de Québec (côte de la Fabrique)

Les billets, au prix de 20\$ par personne, sont en vente présentement auprès du curé de votre paroisse ou au local de la Fondation. Tél.: 691-5472

N.B. Ce concert sera précédé d'une messe d'Action de Grâce célébrée par le cardinal-archevêque Louis-Albert VACHON, pour commémorer le 350e anniversaire de la signature du contrat de fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Vous êtes invité à y assister à 19h15, au même endroit.

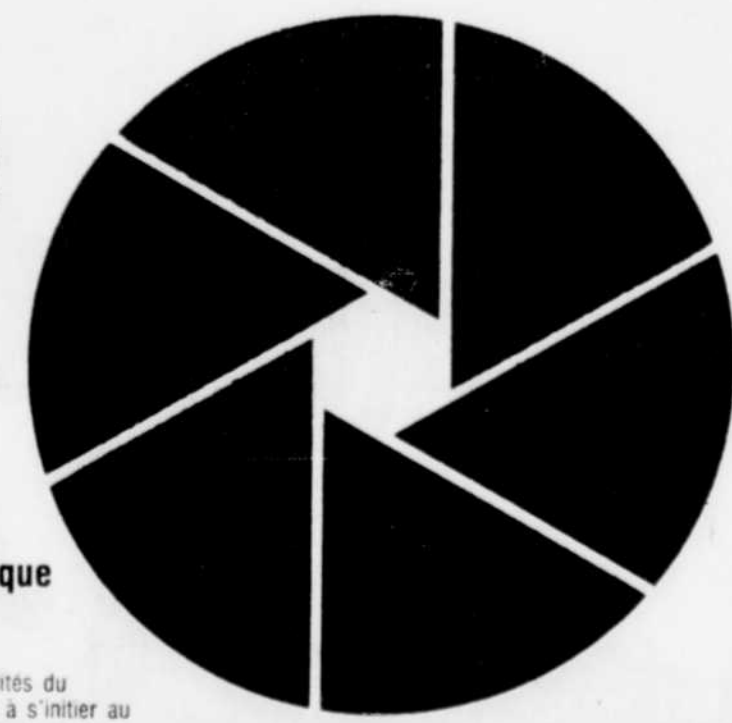
En collaboration avec

Les Bénévoles
Section boutique/hôtellerie
à la Duchesse D'Aiguillon inc.
L'Hôtel-Dieu de Québec

LE SOLEIL

LE BOÎTIER MAGIQUE

Le dessin combiné à la magie photographique



Les enfants de 9 à 12 ans sont invités du 6 au 9 juillet et du 13 au 16 juillet à s'initier au dessin tout en goûtant les plaisirs de la photo. Les ateliers débutent à 9 h 30 et se terminent à 12 h 30.

Inscriptions du 1^{er} au 5 juin au Musée du Québec de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h. Frais d'inscription: 60 \$ (non remboursables) pour 8 ateliers incluant le matériel et le transport pour les excursions.

MUSÉE DU QUÉBEC

Concours international de violon de Montréal

Cinq Canadiens retenus pour les demi-finales

♦ Dix-huit des 33 concurrents inscrits au Concours international de violon de Montréal ont été admis à la demi-finale, à la suite de l'épreuve éliminatoire qui s'est terminée lundi soir.

par Marc SAMSON

Parmi eux figurent cinq des six participants canadiens. Soit Martin Chalifour (déjà demi-finaliste au Concours Tchaïkovsky de l'an dernier), Scott et Lara St. John, Elaine Marcil et Annalee Patipatanakoon.

Les États-Unis qui avaient 11

violonistes inscrits ont également vu cinq d'entre eux admis à la deuxième épreuve, tandis que la République populaire de Chine (qui participe pour la première fois à cette compétition) sera représentée par quatre de ses cinq candidats à la demi-finale.

Le seul concurrent délégué par l'URSS a également franchi l'épreuve initiale, de même qu'un Japonais, un Français et un Israélien.

Lors de cette épreuve éliminatoire, les concurrents devaient soumettre au jury un répertoire com-

prenant une des trois *Sonates pour violon seul* de Bach, trois *Caprices* de Paganini, un des cinq *Concertos* de Mozart et la pièce imposée, la *Sonate op. 94a* de Prokofiev. Les juges choisissaient parmi ces œuvres (ou partie de ces œuvres) de manière à composer un récital d'environ trois-quarts d'heure.

Les demi-finales

Les demi-finales se dérouleront, demain, vendredi et samedi de cette semaine, et commenceront à 13h, l'après-midi, et à 20h, le soir. Le réseau FM de Radio-Canada re-

transmettra ces auditions en direct.

Quatre concurrents seront entendus demain après-midi: Martin Chalifour du Canada, Jun-Ching Lin des États-Unis, Ti Zhang de la République populaire de Chine et Nobu Wakabayashi du Japon; et deux en soirée: Ming Qi de Chine et Kevin Lawrence des États-Unis.

Vendredi, ce sera au tour, en après-midi, d'Adela Pena des États-Unis, Stéphane Tran Ngoc de France, Lisa Schacht d'Israël et

Scott St. John du Canada; et en soirée de Jue Yao de Chine et de Dmitri Berlinski de l'URSS.

Enfin samedi après-midi, les candidats seront Catherine Cho et Alexander Simionescu tous deux des États-Unis, Lara St. John et Elaine Marcil, deux Canadiennes, Annalee Patipatanakoon du Canada et Yi-Wen Jiang de Chine terminent en soirée l'audition des demi-finalistes.

À leur répertoire pour cette

épreuve doivent figurer d'office la *Sonate no 7 en do mineur, op. 30 no 2* de Beethoven et la *Sonate en la mineur op. 105* de Schumann (cette dernière, terreur de la plupart des violonistes). Le programme se complète de trois pièces brèves, au choix des participants et d'ordinaire de haute virtuosité.

Neuf de ces concurrents seront retenus pour prendre part à la finale, laquelle se déroulera comme à l'ordinaire avec l'OSM, dirigé par Franz-Paul Decker.



À GAGNER

275 000 \$

EN BONS D'ÉPICERIE PROVIGO ET EN "GROS LOT"

"PRENEZ-EN L'HABITUDE"

DU 20 AVRIL AU 27 JUIN



CREME GLACEE
"LA CREMAGLACE"
AU CHOIX
SEALTEST
CONTENANT
2 litres

2⁷⁷



JUS de LEGUMES
GARDEN COCKTAIL
ou COCKTAIL
TOMATE-PALOURDE
E.D.SMITH
4 x 170 ml ou
1,36 litre

1⁵⁹



ROTI
DE PALETTE
COUPE REGULIERE
BOEUF CANADA "A"

2.60 kg

1¹⁸ lb



GATEAUX
STUART, POP,
ANNE-MARIE,
DOUBLE-SNACK (8 un.)
ROULES-SUISSES
(10 un.)


.99



COKE ou SPRITE
RÉGULIER OU DIÉTÉ
BOUT. CONSIGNÉES
6 X 1 litre

DISPONIBLE DANS LA RÉGION DE QUÉ. ET LÉVIS SEULEMENT.

3²⁹



TOMATES
ROSES
CANADA No 1
PROD. DE L'ONTARIO

2.05 kg

.93 lb



YOGOURT
BRASSE ou FERME
DELISLE
CONTENANT
175 g

2/99



CAFE
INSTANTANE
RICHE MELANGE (227 g)
VIVA ou COLOMBIE
(170 g)
NESCAFÉ

4⁶⁹



BEURRE
D'ARACHIDES
KRAFT
BOCAL DE
500 g

1⁶⁹

HUNT'S PATE (156 ml) ou SAUCE TOMATE 213 ml	FEVES AU LARD SAUCE TOMATE CLARK BOITE 227 ml	ENDUIT VEGETAL PAM. 369 g	COFFEE- MATE 375 g	NOURRITURE POUR CHATS PURRR BOITE 170 g	SERVIETTES DE TABLE ARC-EN-CIEL SCOTT (60)	PAPIER D'ALUMINIUM ALCAN 100	EAU DE JAVEL LA PARISIENNE 3,6 litres	DOWNY ASSOUPLISSEUR ORDINAIRE 1 litre
.49	.77	3 ²⁹	2 ⁵⁹	2/88	.89	4 ²⁹	1 ³⁹	1 ⁹⁹

CONSULTEZ NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE POUR DE NOMBREUX AUTRES SPECIAUX.
CES SPECIAUX SONT DISPONIBLES DANS LES RÉGIONS SUIVANTES: QUÉBEC, LÉVIS, CHARLEVOIX ET BAS ST-LAURENT, JUSQU'À L'HEURE DE FERMETURE. SAMEDI 6 JUIN 1987. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DES PRODUITS ANNONCÉS. LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES CIRCONSTANCES. PAS DE VENTE AUX MARCHANDS.



L'Externat Saint-Jean-Eudes a 50 ans

«L'Externat Saint-Jean-Eudes est en fête pour un an!» En lançant cette affirmation, hier, le directeur général de l'établissement, M. Carol Pelletier, procédait à l'inauguration des fêtes du 50^e anniversaire.

par Richard HÉNAULT

Le programme d'activités culturelles et sportives s'étalera en effet

Le Marathon de l'Amour, le 24 juin, au Colisée

Le Marathon de l'Amour, organisé par la Cité du Père, aura lieu cette année au Colisée de Québec, le 24 juin, de 14h à 22h. L'entrée est gratuite.

La Cité du Père en sera à son septième Marathon de l'Amour. Ces rassemblements ont jusqu'à maintenant réuni plus de 40.000 personnes.

À la journée du 24 juin, on pourra entendre les invités suivants: le cardinal Louis-Albert Vachon, l'abbé Christian Beaulieu, l'abbé André Daigneault, le père Yvon Poirier, le père Raymond Bernier, Jean-Yves Sauvageau et son orchestre, John Littleton et son orchestre, M. Guy Boucher et M. Pierre La-

croix, et plusieurs témoignages de jeunes. La Cité du Père est une oeuvre d'évangélisation catholique fondée par M. Pierre Lacroix. Avant de mettre cette oeuvre sur pied, M. Lacroix avait été missionnaire laïc en Afrique pendant cinq ans et professeur de catéchèse pendant quelques années.

Pour ses 50 ans, l'externat a ex-

pressionné commandé la réalisation d'une lithographie, la rédaction d'un livre et a recruté un nombre impressionnant de personnalités pour former le comité d'honneur. On y retrouve, notamment, le cardinal Louis-Albert Vachon à la présidence, le lieutenant-gouverneur Gilles Lamontagne à la coprésidence, des représentants de la communauté eudiste, trois députés et quatre maires.

Les 150 exemplaires de la lithographie de Martin Bouchard, un peintre habitant Beauport, seront mis en vente au profit de la Fondation Saint-Jean-Eudes, au prix de \$125. Intitulée *Passage de vie*, l'oeuvre veut «exprimer l'idée d'étape de vie d'école comme lieu de récolte de connaissances, éclairage d'un savoir représenté par la lumière, selon les termes de Martin Bouchard.

Professeur de littérature au niveau collégial et journaliste à la revue *L'Actualité*, Jean Blouin a quant à lui écrit *L'Externat Saint-Jean-Eudes: 50 ans d'éducation humaniste*. Lui-même un ancien de l'externat, Jean Blouin a voulu, dans son volume de 250 pages contenant près de 200 photos, non seulement retracer les grands moments de l'histoire de l'établissement, mais aussi en dé-

peindre son ambiance et son «folklore» bien particulier. Parmi les autres activités prévues dans le cadre des fêtes, on note un tournoi de golf, des regroupements d'anciens joueurs de football et de hockey ainsi que d'anciens scouts et comédiens, des concours

en littérature, histoire et dessin, et divers spectacles et galas. Mais comment une école qui se dit «populaire» peut-elle «se payer» autant de fêtes, demande-t-on au directeur Carol Pelletier? «Depuis plusieurs années, nous avons appris à nous organiser pour nous autofin-

ancer, lance-t-il à la blague. C'est ce que nous avons encore fait et nous prévoyons même que certaines activités apporteront de l'eau au moulin de la fondation.» Même une grande firme de communication donne un coup de pouce pour les relations publiques des fêtes...



Autour de la lithographie de Martin Bouchard, le directeur général, M. Carol Pelletier, et trois des plus jeunes élèves de l'externat, Simon Gaudreault, Catherine Lamoureux et Alexandre Saillant, tous trois des élèves de première secondaire.

Le Soleil, Roland Marcoux

OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ANNÉE MARIALE
SANCTUAIRE NOTRE-DAME-DU-CAP
Cap-de-la-Madeleine

DIMANCHE 7 JUIN

12h00 — Célébration eucharistique présidée par le Cardinal Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec. Cette célébration se déroulera à l'extérieur sur la place de la Basilique.

Bienvenue à cette célébration spéciale

Information: (819) 374-2441

SPÉCIAUX 5 étoiles

CHEMISE DE NUIT courte

Tricot de coton très léger. Assortiment de couleurs, tailles p.m.g.

rég. 25\$

1277\$

(jusqu'à épuisement des stocks)



Norman

Norman

Norman

norman

LES JOURS À TIMOTHY CHEZ EATON

VENTE SURPRISE

10% à 20% DE RABAIS
Articles choisis de notre stock courant

10% à 50% de rabais
Sélection de marchandises à solder

1/2 PRIX
Aubaines éphémères

UN JOUR SEULEMENT! DEMAIN JEUDI DANS TOUS LES MAGASINS EATON

Repérez les ballons rouges!
À tous les étages les ballons rouges survoleront les bas prix. Ayez l'oeil ouvert, ces indicateurs vous réservent des aubaines hors pair dans l'esprit des bons vieux plaisirs de l'été! Achats en personne seulement Jeudi 4 juin seulement



Achats en personne seulement

Timothy fête Papa...ainsi que les autres membres de la famille!
Timothy fête Papa. C'est le plus récent cahier Eaton, il est actuellement en magasin. Au fil de ses 32 pages vous découvrirez de bons achats pour Papa ainsi que pour tous les autres membres de la famille. Dès aujourd'hui, prenez une copie du cahier Timothy fête Papa.



Credit accepte avec la carte Eaton

Visa, et MasterCard sont aussi acceptés pour les achats en personne

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX